



***BULLETIN
MUNICIPAL
Janvier 2014***



*Merci à tous les acteurs de la vie économique qui ont accepté de figurer dans ce bulletin.
Grâce à leur soutien, cette version tout en couleurs a pu être réalisée.*




**Laurent
CALLIGARO**

ZA des Sarrazinières - 10 rue des Boulonniers - 41000 ST-DENIS/LOIRE - E-mail : calligarolaurent@orange.fr • www.construction-calligaro.fr

- CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
- CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
- SERRURERIE - MÉTALLERIE - FERRONNERIE

02 54 78 91 84
Fax : 02 54 74 87 20



Repasser,
quelle idée!!!

*Au Comptoir du linge,
le fait pour moi !*

- ✓ Déposez votre linge et récupérez-le sous 48h !
- ✓ Quelques tarifs :
 - Chemise/ chemisier : 1 € TTC
 - H. de couette (1 ou 2 personnes) : 1€ TTC
 - Jean/ pantalon classique : 1 € TTC

Testez notre simulateur pour voir votre économie d'ARGENT et de TEMPS sur notre site : www.aucomptoirdulinge.fr



Retrouvez l'ensemble de nos services sur notre nouveau site :

www.valoria-services.fr

Une marque de : 

Découvrez notre catalogue sur :

www.aucomptoirdulinge.fr



“La solution pour rénover, isoler et protéger tout en valorisant votre patrimoine”



- Ravalement technique
- Isolation façade extérieure
- Tâches d'humidité
- Traitement fissures
- Traitement de toiture
- Fermeture menuiserie (P.V.C./Alu/Bois)
- Dessous de toiture
- Isolation intérieur mur et toiture
- Aménagement extérieur



FACADE 41
Z.A. Les Sarrazinières
Rue des boulonniers
41000 Saint-Denis-sur-Loire


- e-mail : facade41@wanadoo.fr
- tél. : 02 54 58 92 12
- web : www.facade41.fr

VEYER S.A.S. Tel: 02.54.43.50.00 – Fax: 02.54.43.51.15

TRAVAUX PUBLICS Mail : contact@sasveyer.fr

Votre maison se fissure ?
Nous avons des solutions.

Spécialiste de la reprise en sous-cœuvre des habitations sinistrées dans le Loir-et-Cher, l'entreprise VEYER S.A.S propose et réalise des techniques de consolidation (micropieux, injections, géomembranes étanches...)





Éditorial

de Benoit SIMONNIN, Maire de Saint-Denis-sur-Loire

Dionysiennes, Dionysiens, mes chers concitoyens,

En ce début d'année 2014, il me revient à nouveau l'honneur de vous présenter les vœux de la municipalité. Tous mes collègues de l'équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous, vos familles et tous vos proches.

Cet éditorial sera le dernier de la mandature. En effet, 2014 est une année électorale au cours de laquelle vous renouvelerez votre conseil municipal.

Voilà 6 ans, maintenant, que vous nous avez portés à la tête de la commune de Saint-Denis-sur-Loire. Nous tenons aujourd'hui à remercier toutes les dionysiennes et tous les dionysiens de nous avoir accompagnés durant cette période. Vous avez toujours été présents à nos côtés, par vos encouragements, parfois vos remerciements, vos critiques aussi, toujours positives lorsqu'elles sont constructives.

Ce bulletin municipal, bilan de l'année 2013, ne pourra être que cela. En effet, la période pré-électorale dans laquelle nous sommes aujourd'hui m'empêche, dans cet éditorial, et nous empêche, dans ce Trait-d'Union, de faire un quelconque bilan de fin de mandat ni de prospective, évidemment.

Toutefois, avant de présenter sommairement ce que nous avons fait en 2013, un petit retour sur l'actualité la plus récente, la cérémonie des vœux à la population du samedi 18 janvier.

La Maison des Associations était beaucoup trop petite pour vous accueillir tous dans de bonnes conditions. Près de 200 personnes étaient présentes et de nombreuses personnalités étaient venues présenter leurs vœux aux dionysiens : Jacqueline Gourault, Sénatrice, Denys Robiliard, Député, Marie-Hélène Millet, Conseillère Générale et Christophe Degruelle, Président d'Agglopolys étaient accompagnés de plusieurs vice-président(e)s et de maires d'Agglopolys.



Si les discours, comme toujours, n'ont pas fait que des heureux, le cocktail, lui, préparé cette année encore par Inès Pereira, a fait l'unanimité. Je tenais à remercier les dionysiennes et tous les dionysiens présents à ces vœux d'être venus aussi nombreux. Il est vrai que les conditions climatiques étaient plus clémentes que l'an dernier !

Donc, que s'est-il passé à Saint-Denis-sur-Loire en 2013 ?

Le Conseil Municipal, cette année encore, juste avant la cérémonie des vœux, a accueilli les nouveaux habitants. Cette réception s'est faite en compagnie des associations dionysiennes venues présenter leurs activités et affirmer le besoin de sang neuf dont elles ont besoin dans leurs bureaux. Cérémonie très sympathique !



TRAIT-D'UNION
Janvier 2014

Bulletin n° 81

Saint-Denis-sur-Loire,
Commune membre de



Saint-Denis-sur-Loire,
Commune inscrite



Éditorial.....	1
Infos pratiques 1.....	2
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	5
Composition des commissions.....	9
Les commissions communales.....	11
Chiffres officiels de population.....	31
Recensement à 16 ans.....	32
La parole est aux associations.....	33
Associations : Fiche pratique.....	49
Calendrier des manifestations.....	50
Saint-Denis à la Une.....	51
La page citoyenne.....	52
État civil.....	53
Démarches administratives.....	54
Prévention des risques.....	55
Le Journal de l'Agglo.....	56
Le syndicat mixte du Pays des Châteaux.....	61
Infos pratiques 2.....	62
<i>dont Maison des Associations</i>	



2013 aura été rythmé par l'évolution de nos lotissements. Vous trouverez dans ce Trait-d'Union un point précis sur les Ouches et La Martinière. Toutefois, je me dois, dans cet éditorial de mettre en avant les deux faits les plus marquants en matière d'urbanisme, à savoir le début des constructions, ENFIN, sur la Martinière, et la mise en location des trois premiers logements locatifs aidés de notre commune, ceux des Ouches, le 20 décembre dernier.

Yvonne Mottet, épouse de Bernard Lorjou et l'une des trois femmes à l'honneur dans les rues de la Martinière, a marqué la fin de l'année culturelle des dionysiens. En effet, le 29 novembre, une conférence était organisée à la Maison

des Associations et le 17 décembre, les dionysiens étaient nombreux au vernissage de l'exposition Mottet dans le hall de la Mairie de Blois.

Deux concerts, à l'église, sont aussi venus agrémenter les soirées des dionysiens en 2013.

Je conclurai ce chapitre culturo-touristique en évoquant l'inauguration, une nouvelle fois sur notre commune, du festival « Un été entre Loire et Sologne » par l'Office de Tourisme Blois-Chambord. Saint-Denis-sur-Loire « à la une » de l'actualité touristique tous les débuts juillet, nous sommes preneurs, bien sûr !

Entre la culture et le patrimoine, les liens sont étroits. J'aborderai maintenant les quelques aspects les plus marquants dans la gestion de notre patrimoine bâti. Évidemment, en premier lieu, la fin de la restauration du pont de l'Allée des Platanes. Cette superbe voie, qui marque le passage du Bourg à la Loire, retrouve une seconde jeunesse tout en retrouvant son caractère pittoresque. Les prochaines « Fenêtres sur Loire » qu'Agglopolys va ouvrir sur le fleuve en trois endroits différents entre Saint-Denis-sur-Loire et Ménars ne feront qu'accroître encore l'attractivité des bords de Loire.

Vous trouverez tout au long de ce Trait-d'Union les comptes-rendus de travaux de toutes les commissions communales tout au long de l'année 2013. Vous y découvrirez pêle-mêle que saintdenissurloire.fr trouve son rythme de croisière, au moment même où le haut débit arrive ENFIN dans nos foyers, que nous travaillons avec nos amis de Ménars et Villerbon sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la prochaine rentrée scolaire, que nous nous sommes dotés d'un nouveau plan pour notre commune (dont vous avez un exemplaire dans ce bulletin), qu'en matière de voirie, nous avons poursuivi nos travaux d'entretien de nos rues et de modernisation de notre éclairage public...

Comme je vous l'ai annoncé lors des vœux, vous découvrirez aussi les « premières images » de notre future Maison des Associations. Ce projet très important pour la commune, ses associations et ses habitants arrive à maturité. Le permis de construire sera déposé dans les toutes prochaines semaines.

Vous le voyez, 2013 n'aura pas été de tout repos pour l'équipe municipale. J'aurai pu, dans ce dernier éditorial de notre mandat, vous présenter encore d'autres réalisations, comme, par exemple, la conception et la validation de notre Document Unique (document qui permet de recenser les risques encourus par les agents dans l'exercice de leur fonction et les moyens humains ou matériels permettant de les limiter ou de les pallier).

Toutefois, j'ai préféré conclure en adressant mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui m'ont accompagné pendant ces six années :

- Nos partenaires institutionnels tout d'abord et en premier lieu Agglopolys. La présence et l'activité des élus dionysiens dans les travaux de l'Agglomération ne se sont jamais essouffées. Je le redis haut et fort, Saint-Denis-sur-Loire avait toute sa place dans Agglopolys et la présence de nombreux élus communautaires aux vœux de la municipalité nous laisse penser qu'elle l'a trouvée.

Le Conseil Général ensuite pour, notamment, son soutien financier dans le cadre de la Dotation de Solidarité Rurale pour nos projets d'investissement.

- Je souhaitais remercier aussi tous ceux qui, au quotidien, dans des conditions pas toujours faciles et même parfois difficiles, se mettent au service de la Commune et de ses habitants. Je veux bien sûr parler de tous nos employés communaux. Je tenais à saluer leur qualité, leur expérience et leur dévouement. Merci à Christine, Odile, Céline, Claudie, Catherine, Fatima, Marie, Thierry et Jean-Luc.

• Merci aussi à tous les bénévoles des associations dionysiennes. Nous nous sommes efforcés, tout au long de ce mandat, d'être à leurs côtés. Si Saint-Denis-sur-Loire n'est pas une cité dortoir sans âme et sans vie, c'est bien sûr beaucoup à eux que nous le devons.

• Enfin, je voulais remercier très très chaleureusement tous ceux qui ont travaillé, pour vous tous, à mes côtés, depuis 2008 :

- mes adjoints, Martine, Claudine, Sophie et Patrick,
- mon « presque » adjoint, Jean-Pierre,
- les conseillers municipaux Christine, Marie-Ange, Christophe, Sylvain, Christophe, Loïc, Jacques, Dominique et, je n'oublierai bien sûr pas Serge, qui nous a quitté en 2012.

Tout n'a pas été facile tous les jours mais les projets que nous avons fait aboutir, la qualité des discussions et des débats que nous avons eus ont toujours été dans le but de l'intérêt commun, celui de vous tous, celui de la collectivité.

Un prochain Trait-d'Union « spécial élections municipales » vous présentera dans les prochaines semaines les quelques nouveautés en vigueur.

Je vous souhaite à nouveau à toutes et à tous une très bonne année 2014.



Merci à toutes et à tous d'avoir été aussi nombreux présents à nos côtés.

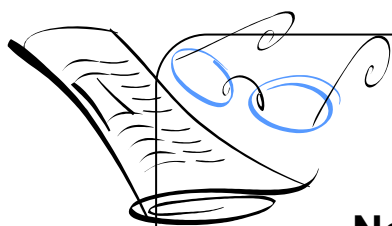
L'équipe municipale

VOUS VENEZ D'EMMENAGER A SAINT-DENIS-SUR-LOIRE ?

Bienvenue dans notre Commune !

Nous vous invitons à venir vous présenter en Mairie pour y retirer les Trait-d'Union. Vous pourrez ainsi mieux connaître votre nouvelle commune et, entre autres, ses associations. Ce premier contact nous permettra également de faire connaissance.



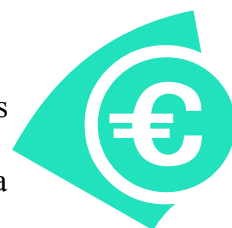


**Vous lisez difficilement les pages de ce journal ?
N'hésitez pas à nous le dire.
Nous vous proposons une édition en gros caractères.
Merci de bien vouloir en faire la demande auprès du secrétariat de mairie.**

Information :

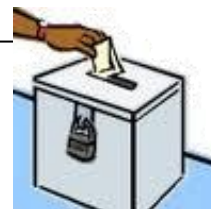
Vous ne trouverez pas dans ce Bulletin Municipal d'informations sur les finances de la Commune.

Un point précis sur l'exercice 2013 et le budget 2014 (voté en mars) sera fait dans le Trait-d'Union du mois de juillet 2014.



LES ÉLECTIONS EN 2014

RETENEZ BIEN CES DATES



Élections Municipales

**1^{er} tour : Dimanche 23 Mars
2^{ème} tour : Dimanche 30 Mars**

Élections Européennes

Dimanche 25 Mai

Un Trait-d'Union Express « Spécial élections municipales » sera distribué dans les toutes prochaines semaines. Vous y découvrirez notamment les trois grandes nouveautés de ce scrutin :

- **La présentation d'une pièce d'identité sera obligatoire pour tout électeur, quel qu'il soit et quelle que soit la taille de la commune. ATTENTION : La carte d'électeur n'est pas une pièce d'identité puisqu'elle n'a pas de photographie du titulaire.**
- Une déclaration de candidature en Préfecture est impérative pour se porter candidat (date limite de déclaration le 6 mars)
- Lors du scrutin, les votes pour des personnes autres que les candidats déclarés officiellement ne seront plus comptabilisés.

Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013

Délibération 2013-030 – Lotissement La Martinière : Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2012-2013

Conformément à la concession d'aménagement confiée le 12 mai 2007 à la Société d'Économie Mixte (SEM) Grand Blois développement, devenue 3 Vals Aménagement, pour la réalisation d'un lotissement au lieu dit « La Martinière », et conformément aux dispositions de l'article L. 300-5 du Code de l'Urbanisme, 3 Vals Aménagement a établi un Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) exercice 2012 – 2013.

Ce compte rendu est une photographie du projet en termes d'avancement technique et financier. Il comporte notamment :

- Une carte d'identité,
- Une note de conjoncture,
- Un plan de financement et de trésorerie prévisionnels, faisant apparaître, d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses et d'autre part, l'estimation des recettes et dépenses restant à réaliser ;
- Des annexes comprenant les tableaux des acquisitions, des cessions, des emprunts.

Après lecture, les membres du Conseil municipal décident, **à l'unanimité**, de donner quitus à 3 Vals Aménagement.

Délibération 2013-031 – Agglopolys - Rapport d'activité 2012

Entendu l'exposé du Maire,

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2012 de la Communauté d'Agglomération de Blois, AGGLOPOLYS.

Délibération 2013-032 – Agglopolys - Rapport de la Commission Locale chargée de l'Évaluation du coût des Charges Transférées et détransférées à l'occasion de l'adaptation des critères de l'intérêt communautaire en matière de voirie et de stationnement de la Communauté d'agglomération du 6 septembre 2013

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées et détransférées à l'occasion de l'adaptation des critères de l'intérêt communautaire en matière de voirie et de stationnement de la Communauté d'agglomération du 6 septembre 2013.

Délibération 2013-033 – Agglopolys - Rapport de la Commission Locale chargée de l'Évaluation du coût des Charges Transférées dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat : subvention versée à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du 6 septembre 2013

Approbation à l'unanimité par le conseil municipal, du rapport de la commission locale chargée de l'évaluation des charges transférées dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat : subvention versée à l'Agence Départementale d'information sur le Logement.

Délibération 2013-034 – Éclairage public – Demande de fonds de concours à Agglopolys pour aide à la maîtrise de l'énergie

Accord du conseil municipal pour demander une subvention à Agglopolys pour le remplacement des lampes vétustes de l'éclairage public équipées 250 w BF par des lampes qui permettront de limiter la consommation de l'éclairage public.

Total TTC des travaux : 10 919,48 € soit 9 130,00 € HT

Financement communal : 8 636,98 €

Financement Agglopolys : 2 282,50 €

Délibération 2013-035 – Approbation du rapport du délégataire sur la gestion du service public d'eau potable

Conformément aux dispositions du décret n°95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable élaboré par la SAUR et relatif à l'exercice 2012.

Le conseil municipal prend acte du présent rapport.

Délibération 2013-036 – création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet

Le Maire informe le conseil municipal que l'intervenante en musique dans les classes de la commune de Saint-Denis-sur-Loire, peut être titularisée à compter du 1^{er} novembre 2013.

Le conseil municipal décide à l'unanimité:

- de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet pour une durée de 1h86/20^{ème}, **sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire,**
- de supprimer le poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non-complet contractuel pour une durée de 1h86/20^{ème}, **sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire.**

Délibération 2013-037 – Remise gracieuse des pénalités Taxes d'Urbanisme PC n° 041 206 11 C 0019

Remise gracieuse des pénalités accordée à l'unanimité au contribuable qui avait reçu ses avis à l'adresse de la construction et non à son domicile (dossier PC 041 206 13 C0019) et qui, de ce fait, n'avait pas pu payer ses taxes.

Délibération 2013-038 – Convention de mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des Applications des Droits du Sol

L'État propose une mise à disposition de ses services pour l'instruction des demandes de certificats d'urbanisme, de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol de la commune, qui définira les modalités de travail en commun entre le Maire et la DDT.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les termes de la convention pour la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des ADS,

Délibération 2013-039 – INFRASTRUCTURES - Mise à disposition partielle de services des communes membres pour l'entretien courant des voiries communautaires situées sur le territoire - indemnisation au titre des six premiers mois de l'année 2013.

Approbation par le conseil municipal des modalités d'indemnisation de la mise à disposition de service ou partie de services techniques consentie par la commune a Agglopolys pour les 6 premiers mois de l'année 2013, pour l'exercice de compétences communautaires (voirie communautaire, assainissement et loisirs) et fixe l'indemnité à 1 628,62 €.

Délibération 2013-040 – INFRASTRUCTURES - Convention-type de mise à disposition de services ou partie de services techniques municipaux pour l'exercice de compétences communautaires au titre des années 2013-2015.

Approbation de la convention-type précisant les conditions et les modalités de la mise à disposition de services ou partie de services techniques des communes membres pour l'exercice de compétences communautaires au titre des années 2013-2015.

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013

Délibération 2013 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2014 (DETR) – Construction d'une maison des associations

Accord du conseil pour demander une subvention au titre de la DETR 2014 pour la construction d'une maison des associations.

Le coût des travaux (hors aménagements extérieurs) est estimé à 900 000 € HT soit 1 076 400 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES				TOTAL
	Travaux	900 000 € H.T	T.V.A.176 400 €	1 076 400 €
RECETTES				
	D.E.T.R		40 %	360 000 €
	Réserve parlementaire			10 000 €
	F.C.T.V.A.		15.482 %	139 338 €
	Reste à la charge de la commune			567 062 €

Les travaux débuteront en 2014 pour une durée d'un an. Le permis de construire sera déposé dans les toutes prochaines semaines et une visite d'installations similaires est prévue courant décembre.

Délibération 2013-043 – Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'Espace Culture Sport et Loisirs

De la même façon, une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de Denys ROBILIARD, Député du Loir-et-Cher pour la construction de l'Espace Culture, Sports et Loisirs (ECSL), future Maison des Associations, sera demandée.

Délibération 2013-044 – Avis sur enquête publique ANETT 2

Avis favorable du conseil municipal à l'extension des locaux de la société ANETT 2 (blanchisserie industrielle) sise en zone industrielle des Gailletrous au n°2, rue Émile ROUX à La Chaussée Saint-Victor.

Délibération 2013-045 - Convention pour la gestion de service de mise en place d'une formation Certiphyto pour le compte de communes membres

Les agents communaux en charge des produits phytosanitaires sur la commune, ont dans l'obligation d'avoir un agrément dénommé « Certiphyto » pour leur application.

Afin de réduire les coûts de formation, une commande groupée avec différentes communes d'Agglopolys est mise en place.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention s'y rapportant.

Passation d'une convention constitutive de groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys et les communes de Coulanges, Cormeray, Françay, Les Montils, Ménars, Sambin, Santenay, Seillac, Saint-Denis-sur-Loire, Veuves, Villefrancoeur dans le cadre des « travaux de reprises ponctuelles ou structurantes sur voiries communales ou communautaires pour l'année 2014 »

Le Maire et l'Adjoint à la voirie exposent les problèmes rencontrés lors des travaux 2013 dans le cadre de ce groupement de commandes : malfaçons, délais d'exécution, organisation des travaux.

Toutefois, le principe du groupement de commande n'est pas remis en cause.

Par conséquent, le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, et après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération de Blois et les communes de Coulanges, Cormeray, Françay, Les Montils, Ménars, Sambin, Santenay, Seillac, Saint-Denis-sur-Loire, Veuves, Villefrancoeur pour les travaux de reprises ponctuelles ou structurantes sur voies communales et communautaires
- d'approuver les termes de la convention constitutive dudit groupement désignant notamment la Communauté d'Agglomération de Blois comme coordonnateur du groupement et l'autorisant à ce titre à signer, notifier et exécuter au nom et pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Blois et des communes désignées ci-dessus pour les travaux de reprises ponctuelles ou structurantes sur voies communales et communautaires
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

Délibération 2013-047 – Travaux en régie

Le Maire informe le conseil municipal que des travaux ont été faits en régie par les agents techniques. Par travaux en régie, il faut entendre les travaux effectués par du personnel rémunéré directement par la commune qui met en œuvre des moyens en matériel et outillage acquis ou loués ainsi que des fournitures. Les travaux en régie concernent tous les travaux réalisés par les services techniques qui viennent accroître le patrimoine de la commune. Ces travaux sont de véritables dépenses d'investissement pour la collectivité : dépenses qui justifient l'éligibilité au F.C.T.V.A.

Compte-tenu de l'achat de fournitures diverses, du coût horaire des agents techniques (salaire brut + charges patronales) et du nombre d'heures passées pour réaliser les aménagements cités ci-dessous, le montant total des travaux réalisés en régie s'élève à :

- aménagement du parking des bords de Loire :..... 5 348,35 €
- l'aménagement de la cantine :..... 1 078,27 €
- la pose de faux-plafonds au 1er étage de la mairie :..... 2 334,09 €
- l'aménagement d'une rampe d'accès PMR : 101,55 €
- **TOTAL : 8 862,26 €**

Ces sommes feront l'objet d'un titre à l'article 722 et de mandats aux articles 2128, 21312 et 21311.

Délibération 2013-048 – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2014 (DETR) – Murs du cimetière

Accord du conseil à l'unanimité pour solliciter une subvention au titre de la DETR 2014 au titre du patrimoine bâti, pour les enduits des murs du cimetière.

Ces travaux, prévus au budget 2013 n'ont pas pu être réalisés. Ils seront reprogrammés en 2014.

Le coût des travaux est estimé à 8 880 € HT soit 10 620,48 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES				TOTAL
	Travaux	8 880 € H.T	T.V.A.1 740,48 €	10 620,48 €
RECETTES				
	D.E.T.R		40 %	3 552,00 €
	D.S.R			1 500,00 €
	F.C.T.V.A.		15.482 %	1 644,26 €
	Reste à la charge de la commune			3 924,22 €

Les travaux débuteront en 2014 pour une durée de trois semaines.

Délibération 2013-049 – Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Le conseil municipal

- prononce à l'unanimité, l'admission en non-valeur d'une créance de 4,10 €, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible.
- autorise le Maire à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.
- décide d'ouvrir les crédits à l'article 654 à hauteur de 5 € en prélevant à l'article 61522 une somme de 5 €.

Délibération 2013-050 – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2014

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2014, le conseil municipal, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorise à l'unanimité, le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2013, soit :

- Chapitre 20 en 2013 : 2 363 € X 25% = 590,75 €
- Chapitre 21 en 2013 : 179 000 € X 25% = 44 750,00 €
- Chapitre 23 en 2013 : 200 000 € X 25% = 50 000,00 €

Délibération 2013-051 – Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet

Autorisation est donnée pour la création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet (9h50c) à compter du 1^{er} janvier 2014, pour l'entretien des locaux de l'école maternelle et de la salle des associations.

Délibération 2013-052 – Remboursement des frais de train salon des Maires

Les secrétaires, qui sont allées au salon des Maires, verront leur billet de train remboursé, soit une dépense totale de 111,40 €.

Point sur les commissions communales :

• **VOIRIE**

- Des améliorations sont à prévoir dans l'aménagement du carrefour de Villefolet. Des devis sont en cours d'étude.
- Les travaux du Pont de l'Allée des Platanes sont enfin terminés. Les pierres disgracieuses positionnées pour protéger temporairement les allées pavées seront enlevées et des chasse-roues seront installés prochainement. Une inauguration officielle aura lieu prochainement avec la Fondation du Patrimoine. Toutes les personnes, collectivités et organismes ayant participé au financement des travaux y seront conviés.
- Le balayage des caniveaux est prévu avant Noël.

• **COMMUNICATION**

- Le bulletin municipal, Trait-d'Union, qui paraîtra en janvier 2014 est en cours d'élaboration. Les entreprises locales et les partenaires commerciaux de la commune seront à nouveaux sollicités pour le financement par la publicité d'un bulletin tout en couleurs.
- Les vœux du Maire auront lieu le 18 janvier 2014 à 18h00.

• **AFFAIRES SCOLAIRES**

- Un groupe de pilotage a été mis en place pour préparer la réforme des rythmes scolaires dans le RPI Ménars, Saint-Denis-sur-Loire et Villerbon à la rentrée 2014. Il réunit des élus des trois communes, les directrices des trois écoles et des représentants de parents d'élèves. Une réunion est programmée le 3 décembre.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Pour information, le Maire est président de droit de toutes les commissions du Conseil Municipal. Cependant, il ne siège pas forcément dans toutes ou n'assiste pas systématiquement à toutes les réunions. La plupart sont donc sous la responsabilité directe d'un adjoint.

Sous la responsabilité de Benoit SIMONNIN, Maire

- **AGGLOPOLYS : CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
 - Benoit SIMONNIN Titulaire
 - Claudine BOCQUEL..... Suppléante
- **FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Martine CIRET
 - Patrick MENON
 - Claudine BOCQUEL
 - Sophie MILTEAU
 - Jean-Pierre MOREAU
- **APPEL D'OFFRES ET DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Christine MAUVISSEAU
 - Christophe CHARRIER
 - Patrick MENON
 - Loïc FONTAINE
 - Christophe ROCHEREAU

} Titulaire

} Suppléant
- **CIMETIÈRE**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Martine CIRET
 - Patrick MENON
 - Claudine BOCQUEL
 - Jean-Pierre MOREAU
 - Christine MAUVISSEAU
 - Dominique CORMIER
- **SÉCURITÉ**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Sylvain BRETON
 - Jean-Pierre MOREAU
 - Loïc FONTAINE
 - Christophe ROCHEREAU
- **COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)**
 - Benoit SIMONNIN, Président
 - Martine CIRET
 - Patrick MENON
 - Claudine BOCQUEL
 - Sophie MILTEAU
 - Jean-Pierre MOREAU
 - Jean-Jacques RIGAULT (Ménars)

Suppléants :

 - Christine MAUVISSEAU
 - Dominique CORMIER
 - Sylvain BRETON
 - Marie-Ange CHESNEAU
 - Patricia RICHAUDEAU (LCSV)
- **S.I.D.E.L.C. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DE LOIR-ET-CHER**
 - Martine CIRET Titulaire
 - Jean-Pierre MOREAU Suppléant

Sous la responsabilité de Martine CIRET

Première adjointe, chargée des affaires sociales et des affaires scolaires

- **AFFAIRES SCOLAIRES**
 - Martine CIRET, Responsable
 - Christine MAUVISSEAU
 - Christophe ROCHEREAU
- **SERVICES À LA PERSONNE ET AFFAIRES SOCIALES**
 - Martine CIRET, Responsable
 - Marie-Ange CHESNEAU
 - Sophie MILTEAU
 - Jacques DAUDIN
- **SYNDICAT VAL-ÉCO**
 - Martine CIRET
 - Sophie MILTEAU

Martine CIRET et le Maire participent au conseil d'école.

Sous la responsabilité de Patrick MENON***Deuxième adjoint, chargé de l'urbanisme, de la voirie et des bâtiments municipaux***➤ **URBANISME**

- **Patrick MENON, Responsable**
- Marie-Ange CHESNEAU
- Dominique CORMIER
- Jacques DAUDIN
- Sophie MILTEAU
- Jean-Pierre MOREAU
- Christophe CHARRIER

➤ **VOIRIE**

- **Jean-Pierre MOREAU, Responsable**
- Patrick MENON
- Jacques DAUDIN
- Loïc FONTAINE
- Christophe ROCHEREAU
- Marie-Ange CHESNEAU

➤ **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

- **Patrick MENON, Responsable**
- Jean-Pierre MOREAU
- Christine MAUVISSEAU
- Christophe CHARRIER
- Sylvain BRETON

Sous la responsabilité de Claudine BOCQUEL***Troisième adjointe, chargée de la communication, du tourisme et de la vie associative***➤ **COMMUNICATION**

- **Claudine BOCQUEL, Responsable**
- Christophe ROCHEREAU
- Jean-Pierre MOREAU
- Sylvain BRETON

➤ **CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE**

- **Sylvain BRETON, Responsable**
- Claudine BOCQUEL
- Loïc FONTAINE
- Patrick MENON
- Christine MAUVISSEAU

➤ **PATRIMOINE, TOURISME**

- **Dominique CORMIER, Responsable**
- Claudine BOCQUEL
- Christine MAUVISSEAU
- Sylvain BRETON
- Christophe CHARRIER
- Marie-Ange CHESNEAU
- Sophie MILTEAU

➤ **SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHÂTEAUX**

- **Marie-Ange CHESNEAU, Titulaire**
- Sophie MILTEAU, Suppléant

Sous la responsabilité de Sophie MILTEAU***Quatrième adjointe, chargée de l'environnement, du développement durable, de l'agriculture et des transports***➤ **ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- **Sophie MILTEAU, Responsable**
- Jean-Pierre MOREAU
- Christophe CHARRIER
- Dominique CORMIER
- Marie-Ange CHESNEAU
- Jacques DAUDIN

➤ **TRANSPORTS**

- **Sophie MILTEAU, Responsable**
- Marie-Ange CHESNEAU
- Martine CIRET

➤ **AFFAIRES AGRICOLES**

- **Jacques DAUDIN, Responsable**
- Sophie MILTEAU
- Jean-Pierre MOREAU
- Christine MAUVISSEAU

Par arrêté du 25/01/2013, le Maire a nommé Jean-Pierre MOREAU conseiller municipal délégué, en charge du suivi des travaux. Il a perçu, à ce titre et par délibération du Conseil Municipal, la même indemnité que les adjoints indemnisés.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMUNICATION

Responsable : Claudine BOCQUEL

Depuis mars 2012, vous pouvez suivre l'actualité de la commune sur :

<http://www.saintdenissurloire.fr>



C'est toujours un outil complémentaire au Trait-d'Union, le bulletin d'informations municipales que vous recevez régulièrement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations constructives et nous proposer des actualités pouvant intéresser l'ensemble des dionysiens et, bien sûr, les nombreux internautes non dionysiens.

Pour l'année 2013, nous retiendrons les événements suivants :

- ① Le **16 mars**, en l'Église de Saint-Denis-sur-Loire, le concert de printemps des Amis de la Musique, école intercommunale de musique du réseau Cadences d'Agglopolys. Cette école réunit les communes de La Chaussée Saint-Victor, Ménars, Saint-Denis-sur-Loire, Villebarou et Villerbon. C'est un spectacle de qualité que nous ont offert les jeunes et moins jeunes musiciens et choristes de ces communes.



La vidéo des extraits du concert du 16 mars 2013 est disponible sur Internet :

<http://www.youtube.com/watch?v=KBSEftMMHaU>

Le **6 juillet**, la journée d'ouverture du festival « Un été entre Loire et Sologne », journée des Créateurs, des Saveurs et des Gourmandises, initié par l'Office du Tourisme Intercommunal Blois-Chambord, sur la place Eugène Leroux. Un marché de producteurs locaux et des expositions présentées dans la maison des associations ont ravi les visiteurs, animé par le groupe « Les Margouilles » d'Amboise. C'est devenu maintenant un rendez-vous annuel puisque pour la troisième année, alors qu'une grande majorité des manifestations a lieu au sud de la Loire, l'Office du Tourisme a choisi d'inaugurer son festival d'été au nord, dans notre commune. C'est toujours avec grand plaisir et beaucoup de fierté que nous l'accueillons et l'accueillerons à l'avenir.



- ① Le samedi 10 août, l'Église accueillait le concert de l'Union Chorale de Saint-Amand-Les-Eaux, organisé par la Chorale Chanteloire des Amis de la Musique. Soirée pendant laquelle nous avons pu écouter un virtuose de marimba et de nombreux chants chorales. Une très belle soirée !



- ① Et puis, comme nous le faisons désormais à chaque rentrée, les membres du conseil municipal ont invité le 8 octobre, avec leurs conjoints, le personnel communal et les enseignantes. Nous nous sommes tous retrouvés autour d'un apéritif dînatoire, préparé et servi par les élus, pour partager un moment de convivialité.

- ① Enfin, vous avez trouvé joint à ce bulletin, le plan de Saint-Denis-sur-Loire. Ce plan a été réalisé par la Société Infocom Centre. Son financement est entièrement assuré par les annonces publicitaires. Un grand merci à tous les annonceurs qui ont accepté d'y participer.

Comme toujours, nous restons à votre écoute car nous souhaitons que l'information et la communication ne se fassent pas de façon unilatérale.

Le Trait-d'Union est un espace que nous voulons ouvert.



**SAINT DENIS
SUR LOIRE**



LE PATRIMOINE DE NOTRE COMMUNE !



PATRIMOINE DANS
VOTRE COMMUNE
N°21

Beaucoup d'entre vous connaissent déjà cet ouvrage.

Pour ceux qui le souhaiteraient, le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher vous propose cet ouvrage de recensement du patrimoine existant sur notre commune.

Vous pouvez vous le procurer auprès du Secrétariat de Mairie moyennant la somme de 17 €.

HORAIRES DES MESSES - SECTEUR FOSSÉ – VILLERBON

Une seule messe par week-end, célébrée chaque dimanche à 10h30 à VILLEBAROU.

RAPPEL

Une possibilité est offerte à chaque association de présenter ses activités et le calendrier de ses manifestations par le biais du « Trait-d'Union » et aussi sur le site Internet www.saintdenissurloire.fr



Nous rappelons également que la Commune a signé une convention avec la **radio locale PLUS FM** (fréquence à Blois : 89.4 Mhz) qui permet à chaque association de pouvoir annoncer gratuitement ses événements et manifestations sur cette antenne.

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

Responsable : **Martine CIRET**

LE NOËL DE NOS AÎNÉS

Le 13 décembre 2013, c'est au restaurant « Les Tisons », au centre commercial de l'Hermitage à la Chaussée Saint-Victor, qu'une trentaine de nos aînés dionysiens se sont retrouvés pour déguster le repas de Noël, à l'invitation de la Municipalité. Tous ont apprécié l'accueil, la présentation et la saveur des mets. L'ambiance était très conviviale. Quelques personnes se sont ensuite retrouvées à la salle des associations pour terminer l'après-midi autour d'un jeu de cartes.

Les personnes de la commune âgées de 75 ans et plus, qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas participer à ce repas, ont reçu un colis confectionné par les élus et composé de produits régionaux.

Très bonne année à tous.

Au Menu

Cocktail des Tisons

*Salade de Camembert Roti en Chemise de Lard
Foie-gras mi-cuit, chutney d'oignons, figues au porto
Filet Mignon de Porc à la Crème de Moutarde à*

l'Ancienne

*Ardoise de Fromages de nos Régions
Brioche Perdue Sauce Chocolat et sa Glace Caramel Salé
Café*





Le CIAS du Blaisois

de multiples services pour les habitants
de Saint-Denis-sur-Loire

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Blaisois anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys.

Il développe plusieurs actions :

- ▶ Actions d'aide et d'insertion
- Aide aux démarches administratives
- Gestion d'un centre social : La Chrysalide
- ◆ Services aux seniors

Vous trouverez ci-dessous les prestations proposées dans votre commune.

▶ Actions d'aide et d'insertion

Le CIAS du Blaisois accompagne les personnes en difficulté, seules ou en couple, sans enfant mineur à charge (le Conseil Général recevant les personnes avec enfant mineur).

- ▶ Accompagnement par des travailleurs sociaux : aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers, etc.
- ▶ Ouverture de droits au Revenu de Solidarité Active (RSA) et accompagnement des allocataires dans leur démarche d'insertion.
- ▶ Mise à disposition d'hébergements d'insertion et d'urgence et interventions auprès des sans-abri.

Les permanences de Blandine Viaud, assistante sociale, près de chez vous :

- A La Chaussée-Saint-Victor : tous les 1^{ers} jeudis du mois de 9h30 à 12h, en mairie.
- A Blois : au CIAS du Blaisois, 4 rue des Cordeliers.
- Dans votre mairie ou à domicile, sur rendez-vous.

→ Vous pouvez la contacter au 02 54 57 41 84 ou sur www.ciasdublaisois.fr

● Aide aux démarches administratives

Le CIAS du Blaisois propose des permanences d'aide aux démarches administratives ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys, sans condition particulière. Colette Common, correspondante sociale du CIAS du Blaisois, vous aidera pour toutes les formalités administratives :

- dossier d'allocation logement
- carte d'invalidité
- demande de retraite complémentaire ou d'APA
- démarche à effectuer suite à un décès
- orientation vers les services concernés
- toute autre demande particulière

Le CIAS du Blaisois

de multiples services pour les habitants de Saint-Denis-sur-Loire

Les permanences de Colette Common, correspondante sociale, près de chez vous :

- A la mairie de La Chaussée Saint-Victor deux mardis par mois de 9h30 à 11h30.
- A la mairie de Villebarou tous les jeudis de 9h à 12h15.
- Au centre social La Chrysalide - 13 rue des écoles, sur rendez-vous.
- En mairie ou à domicile, sur rendez-vous.
- A Blois, au CIAS du Blaisois - 4 rue des Cordeliers.

→ Vous pouvez la contacter au 02 54 57 41 41 ou sur www.ciasdublaisois.fr

■ Le centre social La Chrysalide :

La Chrysalide, située à Vineuil, propose des activités régulières (maquette, déco-meubles, diététique, etc.) ou plus ponctuelles (activités vacances, fête du centre, etc.). Des partenariats permettent également de mettre en place, dans les locaux ou sur les communes, des actions culturelles ou de loisirs telles que : Graine de lecteur, ludothèque mobile, animations ou expositions thématiques...

La Chrysalide vous propose également de rejoindre son réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS). Cet ensemble, composé de personnes toutes offreuses et demandeuses de savoirs, est gratuit et ouvert à tous. L'occasion pour tous de s'enrichir et de rencontrer de nouvelles personnes !

Horaires d'ouverture : Le lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h45.

Adresse : 13 rue des écoles, 41350 Vineuil

→ Vous pouvez contacter La Chrysalide au 02 54 45 54 70 ou sur www.ciasdublaisois.fr

→ Vous pouvez vous procurer le programme en mairie ou sur demande.

◆ Services aux seniors

◆ L'aide à domicile :

Le service d'aide à domicile permet aux bénéficiaires d'être aidés dans leurs tâches quotidiennes et activités de la vie courante : entretien courant du logement, courses, préparation des repas, aide aux démarches administratives, accompagnement relationnel (promenade, animations...), etc.

1/ L'aide à domicile prestataire : Le CIAS du Blaisois est l'employeur de l'aide à domicile qu'il rémunère directement. Cette solution dispense le bénéficiaire de toutes les obligations et responsabilités relatives à la fonction d'employeur.

2/ L'aide à domicile mandataire : Le bénéficiaire est l'employeur de l'aide à domicile, avec toutes les obligations juridiques qui en découlent. Le CIAS du Blaisois accompagne et conseille le bénéficiaire dans sa fonction d'employeur.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 57 41 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

Le CIAS du Blaisois

de multiples services pour les habitants de Saint-Denis-sur-Loire

◆ La livraison de repas à domicile :

Les personnes handicapées ou de plus de 60 ans peuvent bénéficier de livraisons de repas à domicile, ponctuellement ou de façon régulière. Peuvent être livrés le repas du midi (+potage) uniquement, le repas du soir uniquement ou le repas du midi et du soir. Les tarifs sont dégressifs selon les revenus.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 45 54 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

◆ Les foyers-résidences :

Les foyers-résidences sont des établissements d'habitat collectif destinés aux personnes à la retraite ou en préretraite, valides et autonomes. Non médicalisés, les foyers-résidences sont idéaux pour les personnes qui n'ont plus envie de vivre chez elles, par solitude ou insécurité, mais qui sont attachées à leur indépendance. Restauration et animations y sont assurées.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 57 41 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

◆ L'hébergement temporaire :

Les foyers-résidences peuvent vous accueillir temporairement sur une période allant d'une nuit à trois mois. Absence temporaire des aidants, sentiment de solitude passagère ou sortie d'hospitalisation sont autant de raisons de découvrir la vie en foyer !

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 57 41 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

◆ Les foyers-restaurants

Les restaurants des foyers sont ouverts aux retraités de Saint-Denis-sur-Loire pour le déjeuner. Et si les personnes ne peuvent pas se déplacer, un service de transport est proposé aux habitants : un accompagnateur vient les chercher à domicile et les reconduit, chez elles, après le repas.

→ Vous pouvez contacter l'accompagnateur : 06 74 95 32 96

◆ Les animations seniors

Le CIAS du Blaisois a pour objectif de lutter contre l'isolement des retraités en organisant des rencontres favorisant la mixité des âges. Ainsi, il propose des excursions, des voyages, des thés dansants, des actions intergénérationnelles, la participation à des événements locaux, etc.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 57 41 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

◆ L'accueil de jour Alzheimer

L'accueil de jour « La Chrysalide », situé à Vineuil, s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté, sans limite d'âge. Cette structure a deux objectifs : accueillir et resocialiser les patients, mais aussi soulager les aidants familiaux, qui vivent cette maladie au quotidien.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 45 54 60 ou sur www.ciasdublaisois.fr

◆ Le service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le service de soins à domicile assure, sur prescription médicale, des soins d'hygiène corporelle auprès des personnes malades ou dépendantes de plus de 60 ans et des adultes handicapés ou bénéficiant de soins palliatifs.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 90 25 50 ou sur www.ciasdublaisois.fr

Le CIAS du Blaisois

de multiples services pour les habitants de Saint-Denis-sur-Loire

♦ La livraison de repas à domicile :

Les personnes handicapées ou de plus de 60 ans peuvent bénéficier de livraisons de repas à domicile, ponctuellement ou de façon régulière. Peuvent être livrés le repas du midi (+potage) uniquement, le repas du soir uniquement ou le repas du midi et du soir. Les tarifs sont dégressifs selon les revenus.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 45 54 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

♦ Les foyers-résidences :

Les foyers-résidences sont des établissements d'habitat collectif destinés aux personnes à la retraite ou en préretraite, valides et autonomes. Non médicalisés, les foyers-résidences sont idéaux pour les personnes qui n'ont plus envie de vivre chez elles, par solitude ou insécurité, mais qui sont attachées à leur indépendance. Restauration et animations y sont assurées.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 57 41 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

♦ L'hébergement temporaire :

Les foyers-résidences peuvent vous accueillir temporairement sur une période allant d'une nuit à trois mois. Absence temporaire des aidants, sentiment de solitude passagère ou sortie d'hospitalisation sont autant de raisons de découvrir la vie en foyer !

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 57 41 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

♦ Les foyers-restaurants

Les restaurants des foyers sont ouverts aux retraités de Saint-Denis-sur-Loire pour le déjeuner. Et si les personnes ne peuvent pas se déplacer, un service de transport est proposé aux habitants : un accompagnateur vient les chercher à domicile et les reconduit, chez elles, après le repas.

→ Vous pouvez contacter l'accompagnateur : 06 74 95 32 96

♦ Les animations seniors

Le CIAS du Blaisois a pour objectif de lutter contre l'isolement des retraités en organisant des rencontres favorisant la mixité des âges. Ainsi, il propose des excursions, des voyages, des thés dansants, des actions intergénérationnelles, la participation à des événements locaux, etc.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 57 41 23 ou sur www.ciasdublaisois.fr

♦ L'accueil de jour Alzheimer

L'accueil de jour « La Chrysalide », situé à Vineuil, s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté, sans limite d'âge. Cette structure a deux objectifs : accueillir et resocialiser les patients, mais aussi soulager les aidants familiaux, qui vivent cette maladie au quotidien.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 45 54 60 ou sur www.ciasdublaisois.fr

♦ Le service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Le service de soins à domicile assure, sur prescription médicale, des soins d'hygiène corporelle auprès des personnes malades ou dépendantes de plus de 60 ans et des adultes handicapés ou bénéficiant de soins palliatifs.

→ Vous pouvez contacter le service au 02 54 90 25 50 ou sur www.ciasdublaisois.fr

Vous pouvez aussi venir rencontrer Martine CIRET, Maire-adjointe en charge de l'aide à la personne

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Responsable : Martine CIRET

L'école Lorjou

*Le « pot à crayons »
réalisé par Thierry
et Jean-Luc,
employés
communaux*



A la rentrée, nous avons accueilli 52 enfants : 26 en maternelle et 26 en primaire.

Sophie MOHR, Directrice de notre école, a en charge les enfants de petite et grande sections de maternelle. Dolorès Garreau est l'enseignante des cours de CE2 et CM1.

Pendant le premier trimestre, plusieurs sorties ont été organisées. Les enfants de maternelle sont allés visiter un élevage d'escargots à Vouzon. Ils ont participé à un atelier d'arts plastiques à la Fondation du Doute, à Blois, et une rencontre sportive USEP a été organisée avec les enfants de Villerbon.

Les enfants de primaire ont fait une promenade au bord de la Loire pour observer la nature en automne.

Ils sont allés, à pied, chez Marc et Marie-Ange CHAURIN, pour participer à la plantation d'une haie de charme. Un menuisier était sur place pour leur donner diverses explications sur le bois. Cet après-midi s'est clôturé par un goûter offert par Marc et Marie-Ange.

Pendant une journée, ils sont allés encadrer les enfants de maternelle de Villerbon pour un atelier sur le thème du petit bonhomme de pain d'épices.

Pour terminer ce trimestre, les enfants de maternelle ont invité les enfants de primaire pour regarder un dessin animé de Noël et goûter tous ensemble.

Comme vous le savez sans doute, les trois écoles de notre RPI, à la rentrée de septembre 2014, mettront en application la réforme des rythmes scolaires. Le passage à 4 jours et demi d'école devrait permettre d'augmenter le temps de classe aux horaires où les enfants sont les plus réceptifs.

Nous avons retenu la demi-journée du mercredi matin pour nos trois écoles et déjà défini les horaires de chacune dans l'organisation hebdomadaire.

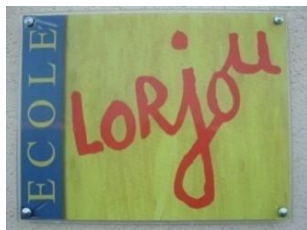
Un groupe de pilotage composé, pour chaque commune, du Maire, de l'Adjoint aux affaires scolaires, de la Directrice d'école et d'un délégué des parents, réfléchit maintenant aux activités à mettre en place.

Vous avez du temps disponible, vous êtes prêt(e) à donner un peu de votre temps auprès des enfants, vous êtes dirigeant(e) d'association, vous avez des idées, n'hésitez pas à vous manifester auprès de vos élus.

Toutes les bonnes volontés sont évidemment les bienvenues.

Très bonne année à tous.





Plus d'arbres,
plus de vie!

Le jeudi 19 décembre 2013, la classe de CE2-CM1 de Saint-Denis-sur-Loire est allée, à pied, à Villeneuve, chez Marc Chaurin et Marie-Ange Chesneau, pour planter une haie d'arbres (charmes, forsythias, deutzias, spirées, céanothus gloire de Versailles, un chêne, un pêcher et un châtaigner).

C'est l'association **Plus d'arbres, plus de vies** qui a fourni les plants.



A notre arrivée, nous avons rencontré Sébastien, le menuisier qui a travaillé dans le gîte de Marc et Marie-Ange. Il nous a expliqué son métier, parlé des autres métiers du bois (le charpentier, le sculpteur, le bûcheron, l'ébéniste...).

Sébastien nous a aussi montré, fait toucher et sentir différentes essences de bois telles que le chêne, l'acacia, le mélèze, l'acajou...

Lui-même construit des meubles, des escaliers, des portes, des terrasses, des parements de façades.

Il nous a fabriqué et donné un cadre photo.

Munis de nos bottes, nous avons ensuite planté une trentaine d'arbustes, aidés de messieurs qui ont creusé et rebouché les trous.



Nous avons ensuite été récompensés par un bon goûter après avoir chanté *le Canon des arbres* que nous avait appris Émilie, notre intervenante en Musique.

Enfin, nous sommes rentrés à l'école en chantant, satisfaits de notre après-midi.

Les élèves de la classe de CE2 - CM1

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Responsable : Patrick MENON

Point sur l'avancement du projet « Nouvelle Maison des Associations »

C'est le nom « officiel » de notre projet de nouvelle salle. Non seulement, il s'agit bien de la destination première de l'équipement mais c'est aussi le type d'investissement éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'État. Ce dispositif peut nous permettre d'être subventionné à un taux maximum de 40%. Le dossier a été déposé à la Préfecture.

Au mois de septembre dernier, nous avons rencontré le thermicien afin d'optimiser le mode de chauffage au gaz naturel.

Il y a quelques jours, l'architecte de l'agence Bour-Esquisse, notre maître d'œuvre, est allé voir l'Architecte des Bâtiments de France pour finaliser le projet sur le plan architectural, celui-ci se trouvant dans le périmètre ABF. Nous allons donc pouvoir déposer très prochainement le permis de construire.

Aussi nous vous livrons ci-après différents plans que nous venons de recevoir.

Le coût du projet est estimé à environ 1 million d'euros. Bien évidemment, un recours à l'emprunt sera fait. Depuis quelques années, la commune a investi sur fonds propres de manière à conserver intact une capacité d'emprunt nécessaire à la réalisation de cet équipement.

Comme le Maire l'a évoqué lors de la cérémonie des vœux du 18 janvier, ce projet de nouvelle Maison des Associations est un investissement structurant pour la commune et très attendu par les associations, la municipalité et une majorité de dionysiens.

Voir les plans pages suivantes

Travaux à l'école primaire



Comme nous le demandaient les services de secours et les enseignantes, nous avons décidé en 2013 de réaliser les travaux d'ouverture d'une porte dans le couloir d'accès de la classe de primaire, à côté de la Mairie, donnant sur la cour de la Maternelle.

Nous en avons profité pour créer une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite dans la cour de la maternelle.

Afin d'assurer la sécurité des enfants, nous avons demandé à l'Entreprise Calligaro, de Saint-Denis-sur-Loire, de concevoir une rambarde que Thierry et Jean-Luc, employés communaux, ont installée.

Le coût total de ces travaux s'est élevé à environ 12 000 € HT.

Grâce à cet investissement, nous assurons la sécurité des enfants en leur permettant, en cas d'urgence de se rendre dans la cour de la Maternelle, où ils peuvent être pris en charge par les adultes qui y sont présents. De surcroît, les conditions de travail des enseignantes sont améliorées car les deux classes sont dorénavant moins isolées l'une de l'autre.

Enfin, cet investissement marque aussi le début des travaux d'accessibilité aux bâtiments communaux par les personnes à mobilité réduite que nous imposera prochainement la législation.

Travaux à la cantine

Dans la salle de restauration scolaire, nous avons pris la décision d'automatiser les trois grands volets roulants, côté Maison des Associations (l'ancienne !). Leur changement n'était pas nécessaire, mais ils étaient devenus très difficiles à ouvrir à la manivelle. Leur automatisation facilite grandement le travail des employées de cantine.

Le coût de ces travaux, réalisés par l'entreprise Sinson de La Chaussée Saint-Victor, s'élève à 900 € TTC.

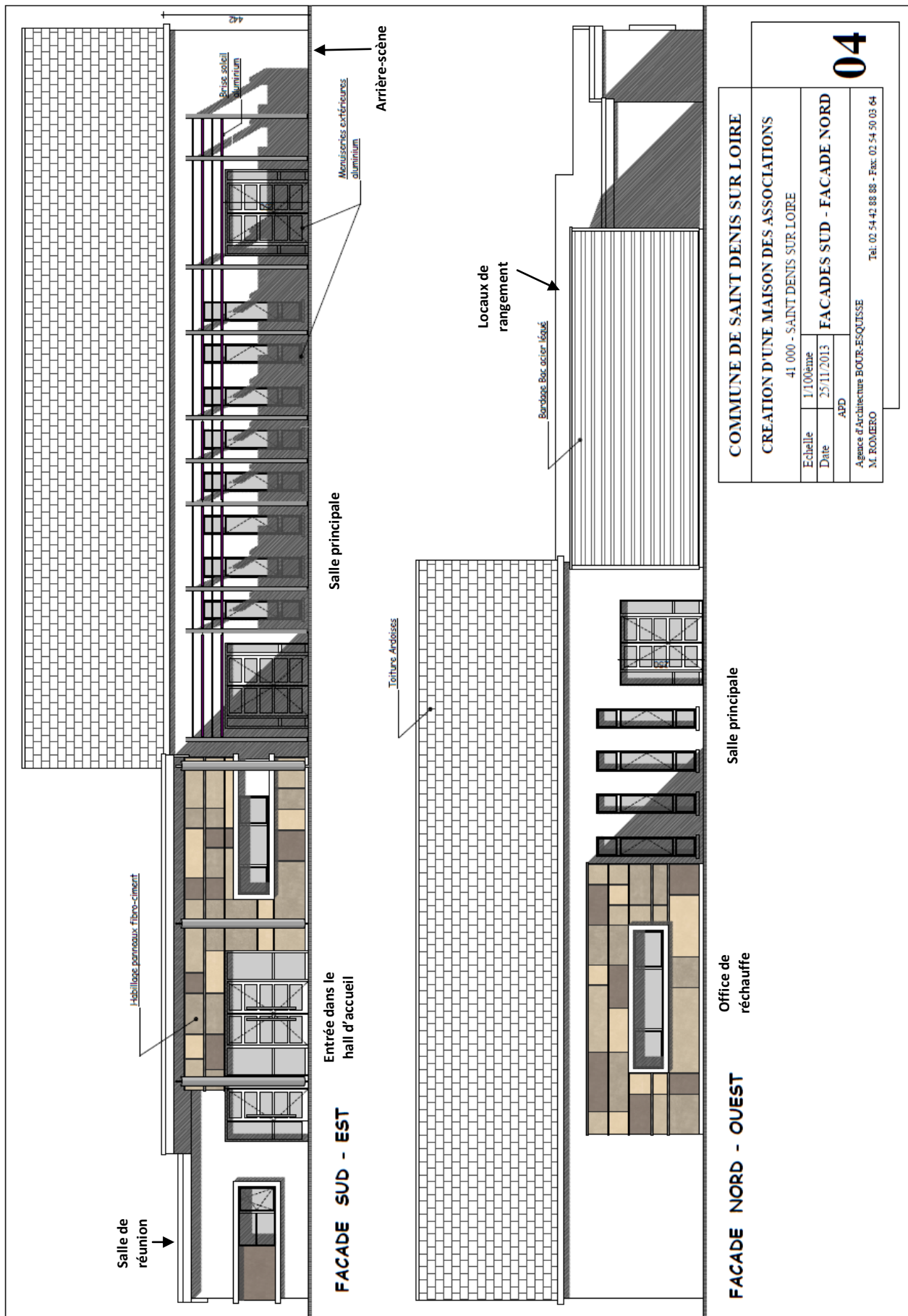
Travaux sur les murs

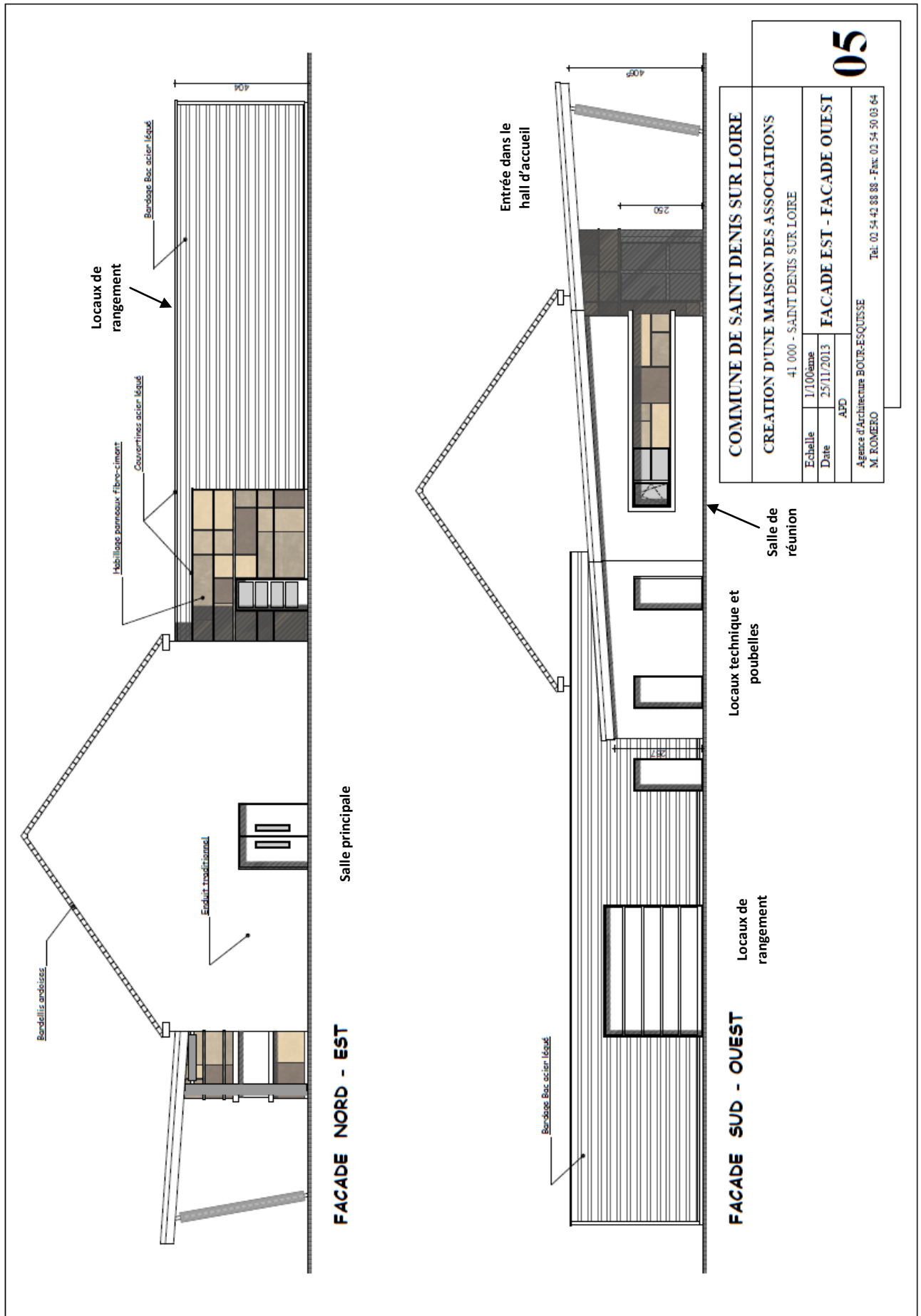
Les travaux sur une partie des murs d'enceinte du cimetière et de la place Eugène Leroux, prévus au budget 2013, n'ont pas pu être réalisés. Une demande de subvention auprès du Conseil Général a été demandée.

PLANS DE LA FUTURE MAISON DES ASSOCIATIONS

*Plan de situation de la future
Maison des Associations*



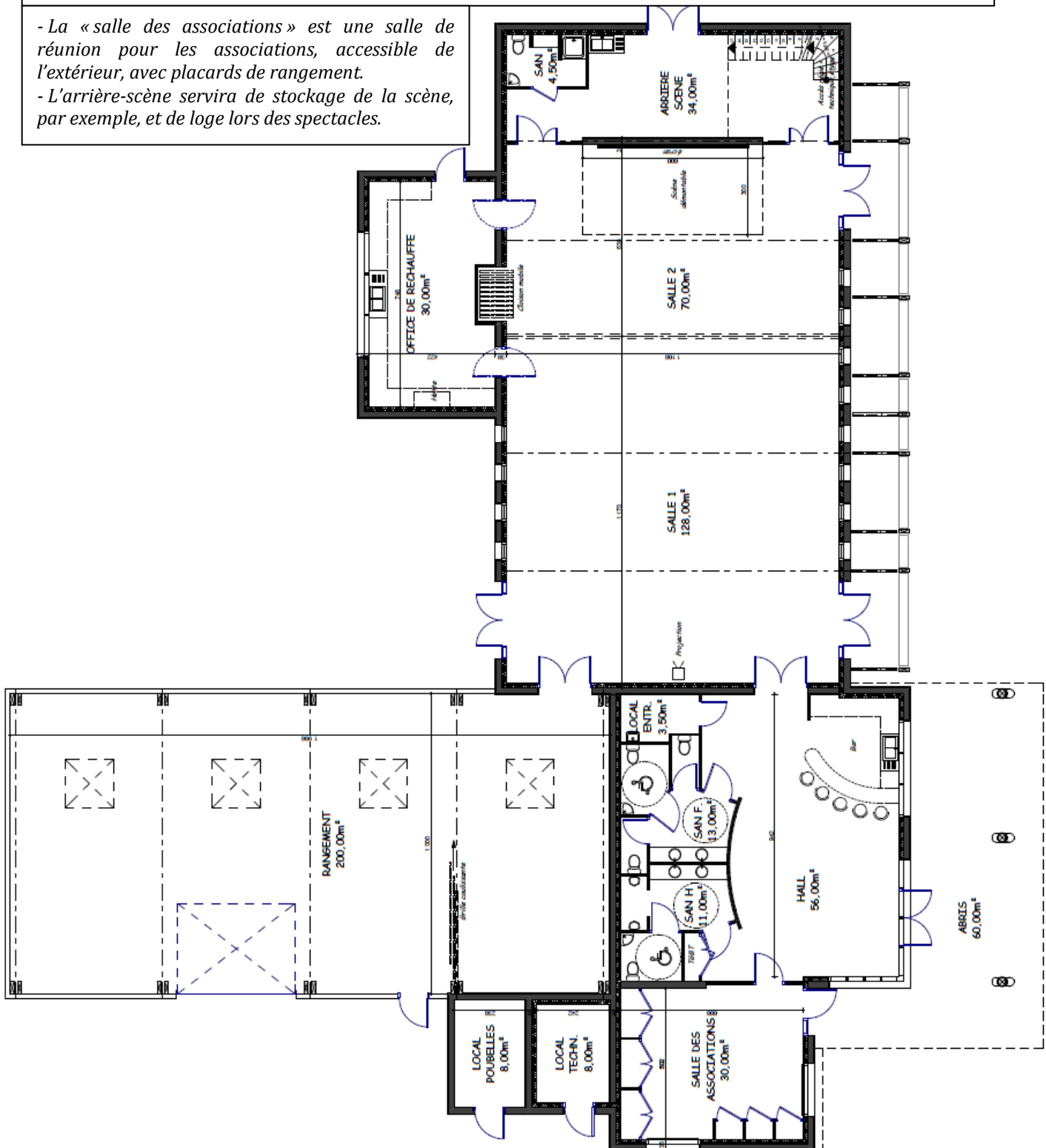




Plan intérieur du projet

- La salle principale (environ 200 m²) est divisible en 1/3 – 2/3 afin de pouvoir gérer simultanément deux manifestations (ou par exemple, continuer à louer ou utiliser la salle malgré l'installation de la scène du théâtre).
- Le local « Rangement » (environ 200 m²) est à destination des associations et de la commune. Il permettra de stocker en un seul et même endroit tous les matériels.
- L'office de réchauffe sera équipé pour permettre la réchauffe de plats. Il ne s'agira pas d'une cuisine.

- La «salle des associations» est une salle de réunion pour les associations, accessible de l'extérieur, avec placards de rangement.
- L'arrière-scène servira de stockage de la scène, par exemple, et de loge lors des spectacles.



COMMISSION URBANISME

Responsable : Patrick MENON

Les déclarations d'urbanisme à Saint-Denis-sur-Loire :

	2012	2013
Permis de construire	12	11
- Maison d'habitation	6	7
- Réaménagement maison	1	1
- Ilot social	2	
- Garage		3
- Extension maison	2	
- Construction bâtiment professionnel métallique	1	
<i>Permis refusés</i>	1	

Permis d'aménager		
- Lotissement		

Permis de démolir	1	
- Transformateur ERDF	1	

	2012	2013
Déclarations préalables (déclarations de travaux exemptés de permis de construire)	25	22
- Clôture et portail	13	2
- Abri de jardin	2	2
- Véranda	1	2
- Piscine	2	
- Extension maison		4
- Panneaux solaires photovoltaïques	1	1
- Changement porte ou fenêtre	2	1
- Ouverture porte ou fenêtre	1	3
- Châssis de toit		3
- Ravalement de façade		2
- Toiture		1
- Grille	1	
- Aménagement auvent	1	
- Équipement public		1
- Changement de destination	1	
<i>Déclarations refusées</i>	1	
<i>Déclarations abandonnées</i>	2	

En 2013, nous enregistrons sensiblement le même nombre de permis de construire qu'en 2012. Les 7 permis pour maisons d'habitation sont dans le **Lotissement de la Martinière**.

Le nombre de déclarations préalables est également très proche de celui de l'année précédente. Ces déclarations avec les autres permis reflètent tout à fait la volonté d'équipement, d'aménagement et d'entretien des demeures par nos concitoyens.



Nous pouvons dire que depuis trois ans, le dynamisme de l'urbanisme sur la commune ne se dément pas. C'est vraiment une très bonne chose.

Point de situation sur le lotissement de la Martinière

Les 7 permis de construire accordés en 2013 portent à **10** les PC déjà octroyés dans ce lotissement avec ceux déposés en 2012 pour les 2 îlots sociaux et une maison d'habitation.

Donc, nous notons un démarrage réel, malgré un contexte d'investissement immobilier difficile.

De plus, nous espérons une accélération des ventes avec l'installation des panneaux publicitaires, par 3 Vals Aménagement, de 4x3 m de part et d'autre de la RD 2152 à la hauteur de Macé, en charge de la promotion-commercialisation des parcelles. Même si c'est sans doute la vue des logements et maisons en construction depuis cette route très fréquentée qui constitue la meilleure information et la meilleure publicité.

L'accélération attendue des ventes semble toutefois se produire en ce début d'année 2014 puisque les signatures de trois promesses de ventes sont imminentes, celles des parcelles n°7 et n°8, les deux plus grandes, et n°19, la première en secteur ABF.

La construction des 7 logements sociaux de ce lotissement avancent bien. Les quatre de la rue Charlotte Guilbert sont pratiquement achevés. Le conseil municipal en fera une visite début février et la mise en location aura lieu le 12 mars.

Les trois de la rue Camille Favier ont pris un peu de retard. Ils seront probablement mis en location en mai ou juin prochain.

C'est à cette occasion que l'inauguration officielle du lotissement de la Martinière pourra se faire.



Point de situation sur le lotissement des Ouches

- Les travaux de la dernière maison ont débuté il y a quelques jours.
- Des travaux de finitions sont encore à faire sur deux ou trois autres
- Les logements sociaux sont terminés et dorénavant habités.

C'est donc la fin de ce programme d'habitat, 100% privé à son origine, ambitieux dans sa composition et son organisation, auquel nous aurons activement participé. Le résultat esthétique et architectural est à la hauteur de nos espérances.

C'est évidemment un programme d'habitat structurant pour notre entrée de bourg pour lequel les espaces communs (voirie, espaces verts, éclairage public et réseaux) seront sans doute rétrocédés à la commune dans le courant de cette année 2014.



Le CAUE : conseiller, former, informer, sensibiliser.

Le **C**onseil d'**A**rchitecture, d'**U**rbanisme et d'**E**nvironnement du Loir-et-Cher assure des missions de service public pour promouvoir la qualité de notre cadre de vie dans trois domaines : architecture, urbanisme et environnement.

Il peut :

- nous accompagner dans l'élaboration de projet,
- explorer les différentes hypothèses d'aménagement,
- nous assister dans la phase de programmation et l'étude de faisabilité,
- mettre à disposition un fonds documentaire.

Le saviez-vous ?

Les particuliers peuvent s'adresser gratuitement au CAUE pour étudier leurs projets, conseiller et orienter leurs démarches.

C.A.U.E. du Loir et Cher

34 avenue Maunoury 41000 BLOIS

Tél : 02.54.51.56.50

Fax : 02.54.51.56.51

E-mail : caue41@fncaue.asso.fr

Au cours de l'année 2013, nous avons commencé à mener une réflexion, avec le CAUE, sur le devenir du Centre Bourg de la Commune et sur la grande zone 1AU restant à aménager derrière la Mairie et les écoles.



Vous souhaitez rénover votre logement ?

L'ADIL 41 Espace Info Energie est le Point Rénovation Info Service du Loir-et-Cher (PRIS) du département.

Si vous envisagez de rénover votre logement, les conseillers de l'ADIL 41 EIE pourront vous renseigner sur les aides financières mobilisables pour réaliser votre projet et sur les questions techniques que vous vous posez : différences entre les matériaux, modes de chauffage, énergies renouvelables,...

De manière plus générale, les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE vous renseignent gratuitement sur toute question juridique financière et fiscale relative au logement et sur toute question liée aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

Ce service gratuit est ouvert à tous. Des aides existent quelle que soit votre situation, renseignez-vous !

Tél. 02 54 42 10 00 / Mail : adileie41@wanadoo.fr

Sites internet : <http://www.adil41.org> <http://renovation-info-service.gouv.fr>



Parmi les aides possibles, certains projets peuvent être financés dans le cadre du dispositif Habiter Mieux par l'ANAH et Agglopolys. Il s'adresse :

COMPOSITION DU MENAGE	REVENU FISCAL DE REFERENCE
1 personne	18 370 €
2 personnes	26 575 €
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge	31 957 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge	37 338 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	42 719 €
Par personne supplémentaire	+ 5 382 €

- Aux propriétaires occupants dont le projet de travaux permet un gain énergétique d'au moins 25% et sous conditions de ressources. Agglopolys accorde toutefois en dehors d'Habiter mieux, une aide pour les projets dont le gain énergétique est compris entre 18 et 25%.

- Aux propriétaires bailleurs dont le projet de travaux permet un gain énergétique d'au moins 35% et sous réserve de respecter les engagements (niveaux de loyers...).

Dans le cadre d'Habiter Mieux, les propriétaires bénéficient d'un accompagnement global sur le plan technique, administratif et financier par un opérateur agréé. Le PACT 41 est agréé dans le département de Loir et Cher. C'est une association dont la vocation est d'améliorer l'habitat afin de renforcer la cohésion sociale. Son intervention auprès des particuliers s'effectue en lien avec les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics.



EXEMPLE DE PROJET FINANCE PAR HABITER MIEUX

Mme G. veuve depuis 2012 vit dans un logement de 70 m² qu'il lui faut construire avec son mari en 1976. Le mode de chauffage est une chaudière fioul et l'ensemble des travaux d'isolation (combles, fenêtres) datent de la construction. Son projet était de mettre en place une chaudière fioul à condensation, remplacer des fenêtres en façade nord et la porte d'entrée vétustes, isoler les combles perdus par 30 cm de laine minérale. Le projet de travaux permet un gain énergétique de 32 %, soit une économie de 960 € par an.



Le coût des travaux est de 14 234 €. Pour financer son projet, Mme a obtenu :

- une subvention de l'ANAH de 9 651 €
- et une subvention d'Agglopolys de 1 180 €

COMMISSION VOIRIE

Responsable : Jean-Pierre MOREAU

Rappel des travaux effectués au cours de l'année 2013.

- Aménagement du carrefour entre la RD 50 (de Blois à Villerbon) et de la RD 140 avec la mise en place d'un îlot central et d'un stop sur la RD 140 permettant ainsi de réduire la vitesse et d'apporter plus de sécurité aux usagers. Ces travaux ont été pris en charge par le Conseil Général. D'autres aménagements sont prévus, notamment un élargissement de la voie avec la création d'un « tourne à gauche » sur la RD 50.



- Rabotage de la chaussée au carrefour de la Rue du Bois et de l'Allée de la Ramée suivi d'un enrobé.



- Suite à un affaissement de la chaussée Rue de la Plaine à proximité de la RD 50 (Route de Villerbon), ainsi qu'au carrefour Rue du Château d'Eau et Chemin Fleuri à Villeneuve, des travaux de terrassement, dépôt de calcaire et enrobé, ont été effectués.

- Rabotage et enrobé de la voie au carrefour de la Rue de la Plaine et de la Rue des Moissons (Villefolet) avec mise en place d'un mini rond point. Pour plus de sécurité, tant pour les usagers que pour les riverains, un stop a été également installé.



- Réalisation d'un enduit superficiel bicouche à Villemanzay, ainsi qu'impasse de la Mare et Chemin Fleuri à Villeneuve. Ces travaux, ayant pris du retard, n'ont pas été effectués dans de bonnes conditions en raison du mauvais temps et ont généré des malfaçons qui devraient être réparées au printemps prochain.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'entreprise COLAS dans le cadre d'un groupement d'achat avec d'autres communes mis en place par Agglopolys.

- Les travaux de restauration du pont de l'allée des Platanes sont enfin terminés. Des travaux de pavage, non prévus initialement, ont retardé la fin de ce chantier. Toutefois, compte tenu du résultat, il n'y a aucun regret à avoir.



- Après la construction d'un abri, l'installation de tables et de râteliers pour vélos, des portiques en bois sont venus compléter l'aménagement du parking des bords de Loire.

Tous ces travaux et aménagements ont été réalisés par Thierry et Jean-Luc, employés communaux.

En matière d'éclairage public :

- Une extension du réseau de l'éclairage public a été réalisée avec la pose d'un candélabre Chemin du Clos des Imberts aux Mées.
- Par ailleurs, la municipalité a décidé de modifier les horaires d'allumage de l'éclairage public générant une économie substantielle.
Depuis le 1^{er} juin 2013, les horaires de coupure sont les suivants :
 - de la nuit du dimanche au lundi à celle du jeudi au vendredi : 22 h 30 à 6 h 30
 - du vendredi soir à minuit au samedi matin à 6 h 30
 - du samedi soir à partir de minuit jusqu'au dimanche soir

Auparavant, l'éclairage public était coupé tous les jours de l'année de minuit à 6 h du matin.

- La modernisation des armoires de commande d'éclairage public nous permet par ailleurs de moduler les horaires d'éclairage par secteur en fonction des besoins.
- Le remplacement des lampes de type ballons fluorescents 250 watts, très énergivores, par des lampes sodium 100 W, plus économiques, a été fait pour plus de la moitié des candélabres concernés. Cet équipement a été subventionné par Agglopolys.
La partie restante sera remplacée en 2014.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsable : **Sophie MILTEAU**



La Municipalité vous donne rendez-vous
le samedi 22 mars de 9h30 à 12h30
 pour nettoyer nos bords de Loire !

La Maison de la Loire de Saint-Dyé-sur-Loire et l'Observatoire Loire organisent, le samedi 22 mars, de 9h30 à 12h30, pour la 11^{ème} année consécutive, l'opération « Agissons pour une Loire propre » en partenariat avec les communes ligériennes du Loir-et-Cher et de nombreux autres partenaires.

La Région Centre, le Conseil Général, le SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales), l'Établissement Public Loire, la Mission Loire..., des associations et des partenaires privés s'associent également aux organisateurs pour contribuer au succès de cette opération.

A Saint-Denis-sur-Loire, le point accueil et les animations se tiendront sur le parking des bords de Loire, au bout de l'Allée des Platanes, à partir de 9h30

Outre le ramassage des déchets, cette matinée a également pour but de sensibiliser et de faire découvrir la faune et la flore ligérienne au plus grand nombre. Pour ce faire, les animateurs de la Maison de la Loire et de l'Observatoire Loire proposeront, sur certaines communes, des « points animations, canoë ou bateaux traditionnels » et des « points nature » le long des berges dans chacune des communes participantes.

La veille, le 21 mars, ce sont les élèves des écoles de la commune qui pourront bénéficier de ces animations.



La réussite de cette opération dépend de la mobilisation de tous. Ainsi, nous vous donnons rendez-vous pour préserver et découvrir les richesses naturelles de la Loire, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis novembre 2000.





Institut national de la statistique et des études économiques

CHIFFRES OFFICIELS DE POPULATION

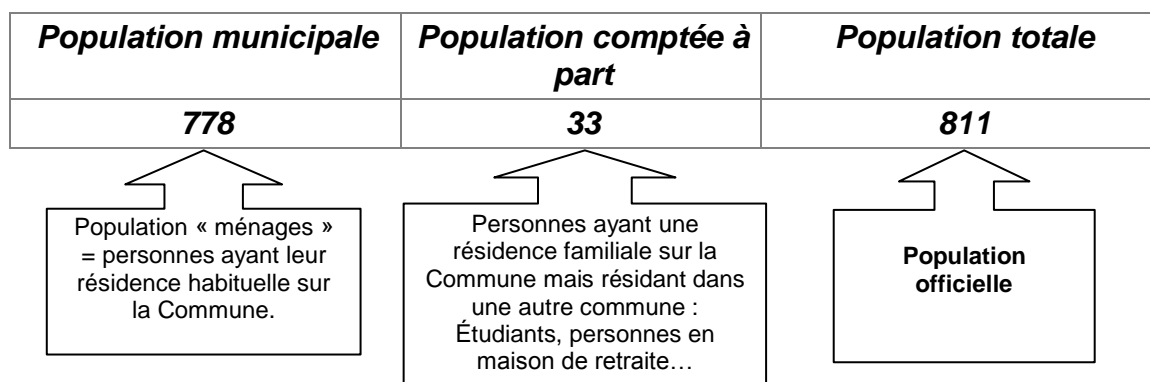
Depuis le 1^{er} janvier 2009, les chiffres des populations légales sont connus tous les ans.

En janvier-février 2010, la population de Saint-Denis-sur-Loire a été recensée. Cependant, les chiffres réels de la population issus de ce comptage officiel et exhaustif ne sont pas les chiffres officiels. En effet, pour assurer l'équité entre toutes les communes qui ne sont pas toutes recensées la même année, un mode de calcul particulier a été instauré par l'INSEE. Ci-dessous un extrait de la nomenclature officielle expliquant le calcul.

2. Les principes

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2011 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1^{er} janvier 2008.

Il résulte donc de cette règle que les chiffres pris en compte pour la **population officielle de la commune au 1^{er} janvier 2014** sont ceux de la **population légale de... 2011**.



Rappel	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
Au 1 ^{er} janvier 2010	859	30	889
Au 1 ^{er} janvier 2011	835	35	870
Au 1 ^{er} janvier 2012	811	34	845
Au 1 ^{er} janvier 2013	787	34	821

La population dionysienne, qui comptait près de 1 000 habitants au début des années 90 est passée depuis 2013 sous la barre des 800 habitants. 778 habitants résidents à la date d'aujourd'hui, c'est la continuité du phénomène observé depuis de trop longues années.

La concrétisation des deux lotissements devrait, dès l'an prochain, inverser la tendance.

C'est donc avec un peu moins d'inquiétudes que nous attendrons les chiffres de la population des années prochaines. Mais si la tendance peut s'inverser, il sera néanmoins difficile de « rattraper le temps perdu ».

Le prochain recensement complet de la population dionysienne est prévu en 2015.

Informations diverses et pratiques

Tu as
16 ans



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS, JE ME SUIS

BUREAU DU SERVICE NATIONAL DE TOURS

LE RECENSEMENT

Fais-toi
recenser!

POPULATION CONCERNÉE

- les Français (filles et garçons) âgés de 16 ans *doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.*
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans *doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française, ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant.*
- les Français ayant la faculté de répudier la nationalité française *peuvent se faire recenser dès 16 ans ou au plus tard dans le mois qui suit leur 19ème anniversaire.*

OÙ SE FAIRE RECENSER

- à la **mairie du domicile**
- au **consulat** en cas de résidence habituelle à l'étranger

Conséquences du recensement

Le recensement est indispensable

- pour obtenir l'**attestation de recensement** qui est **obligatoire** pour établir un dossier de **candidature à un concours** ou à un **examen** soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)**
- pour l'**inscription d'office** sur les listes électorales



Secrétariat général pour l'administration

EN SAVOIR PLUS : Centre du Service National de Tours - BP 622 - 37206 TOURS CEDEX 3

Tél. : 02 47 77 21 71 - Fax : 02 47 77 21 56 csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr

www.defense.gouv.fr (rubrique « Jeunes et JAPD »)



Vous venez d'effectuer le recensement militaire pour vous-même ou pour votre enfant.

A l'issue de cette inscription, une attestation de recensement vous a été remise.



Cette attestation est à conserver très précieusement

Elle sera nécessaire pour toute inscription aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, mais aussi Permis de conduire, de chasse...

AUCUN DUPLICATA NE SERA DELIVRÉ

Ne vous en séparez pas que tant que la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) n'a pas été effectuée

Dès maintenant, faites des photocopies ou numérisez le document.

NE DONNEZ JAMAIS L'ORIGINAL MAIS TOUJOURS UNE COPIE

Les Associations Dionysiennes

Association
POur
Les
LOisirs
St Denis sur Loire



Toute l'équipe d'Apollos vous présente ses meilleurs vœux et **une très bonne année 2014.**

Nous vous présentons dans ces quelques pages nos activités pour cette saison 2013-2014.

Le 12 septembre, lors de notre Assemblée Générale, nous avons présenté le bilan de nos activités 2012-2013 ainsi que le bilan financier. A cette occasion ont eu lieu les inscriptions pour la gymnastique, le yoga et le théâtre. Un pot de l'amitié clôturait cette soirée.

Notre bureau ne change pas cette année, ci-dessous sa composition :

<u>Présidente</u> :	Inès Méhault
<u>Vice-Présidente</u> :	Sylvie Menon
<u>Trésorière</u> :	Monique Vigie du Cayla
<u>Secrétaire</u> :	Joëlle Foucault
<u>Secrétaire adjointe</u> :	Marie-Ange Chesneau
<u>Membres actifs</u> :	Jacques Michel Françoise Debourse Sylviane Coudriau
<u>Section Patchwork</u> :	Dominique Fougeroux Monique Lelaie
<u>Section Jeune</u> :	Élisa Méhault Émilie Bilevic Pierre Cavarec Pauline Fontaine Sandra Régnier Charlotte Simon

GYMNASTIQUE

La gymnastique a repris le 17 septembre avec un nombre record de participantes. Notre professeur, Cyril, motive toutes ces gymnastes les mardis soir de 18h45 à 19h45. 20 personnes sont inscrites à la gymnastique.



YOGA

Le yoga a également repris le 17 septembre. **Murielle** continue les cours de yoga tous les mardis matin de 10h à 11h. 17 personnes y sont inscrites.



Pour tous renseignements contacter :

Pour la gymnastique :

Sylvie : 02 54 74 61 32 ou Joëlle : 06 82 36 17 19

Pour le yoga :

Sylviane : 02 54 74 12 95

HALLOWEEN



Le 31 octobre, nous avons organisé avec les jeunes une fête d'Halloween. Nous avons proposé plusieurs ateliers sur le thème d'Halloween : une pêche à la ligne dans un chaudron, de la cuisine avec Inès notre traiteur qui a demandé aux enfants de décorer des doigts de sorcière et des muffins en araignée, du maquillage, de la lecture... Une quarantaine d'enfants sont venus participer à cet après-midi Halloween.



CUISINE

Les cours de cuisine ont repris chaque mois depuis le 2 octobre (14 inscrits). Inès Pereira, notre traiteur professionnel, enchante nos cuisiniers amateurs à chaque cours. Les autres cours ont eu lieu le 4 novembre (24 inscrits), un autre a été rajouté le 13 novembre car trop d'inscrits. Un cours a été donné le 4 décembre.

Prochains cours pour 2014 : le lundi 20 janvier, le mercredi 19 février et le lundi 24 mars.



PATCHWORK

Le 9 septembre a démarré l'animation Patchwork et Création pour cette saison. Monique et Dominique les animatrices ont toujours le même succès.

L'animation patchwork a lieu tous les 2^{èmes} lundis (ou autre jour si férié) de chaque mois de 14h à 17h, Salle des Associations rue de la Loire Saint-Denis-sur-Loire.

Dates pour cette saison :

13 janvier 2014
10 février 2014
10 mars 2014
14 avril 2014
12 mai 2014
18 juin 2014



Si vous êtes intéressé, contactez :

Dominique FOUGEROUX ☎ 02.54.74.25.51 – mail : fougeroux.dominique@wanadoo.fr
ou Monique LELAIE ☎ 02.54.78.69.26

La boum des primaires

La boum a été annulée cette année faute d'inscrits. Elle sera peut-être reportée en 2014. À voir suivant nos possibilités...

Rappel : nous ne pouvons pas pour ce genre d'animation, accepter les inscriptions de dernière minute. En effet, nous devons savoir d'avance combien d'enfants nous avons à « prendre en charge » afin d'assurer la bonne sécurité de tous et prévoir en conséquence le nombre d'encadrants.



THEATRE
ST DENIS SUR LOIRE

THEATRE 2013-2014

Les répétitions théâtre ont commencé début novembre. Elles ont lieu le mercredi de 18h à 19h pour le groupe Françoise, Sylviane et Joëlle et le vendredi de 18h30 à 19h30 pour le groupe Samuel, Sylvie et Inès.

Les représentations auront lieu en mars 2014 :

A Villerbon

Vendredi 21 mars 2014 à 20h30

Samedi 22 mars 2014 à 20h30

A Saint-Denis-sur-Loire

Vendredi 28 mars 2014 à 20h30

Samedi 29 mars 2014 à 20h30

Dimanche 30 mars 2014 à 15h



LES CLASSES POUR LE TELETHON

Apollo s'est associé cette année encore au Téléthon. Nous avons organisé comme l'an passé un apéritif dînatoire au profit du Téléthon par les Classes 3. Toutes les personnes nées une année se terminant par « 3 » (...1943-1953-1963-1973...) ont été invitées à préparer des amuse-bouches qui ont été servis au cours de la soirée. Les 5 euros de participation étant entièrement reversés au Téléthon.



Les classes 2013



CENTER PARCS

Nous disposons toujours de la carte Center Parcs. Si vous avez envie de passer une journée à Center Parc cet hiver, n'hésitez pas à nous contacter. Pour une participation de 8 €, vous pourrez profiter d'une journée à moitié prix (20 € au lieu de 40 €) pour 8 personnes.

Pour réserver la carte n'hésitez pas à contacter Sylvie Menon au : 02 54 74 61 32



Association
POur
Les
LOisirs
St Denis sur Loire



NOS ANIMATIONS POUR L'ANNÉE 2014

Janvier

12 janvier : **fête de la nouvelle année**, marche dans le village, présentation des activités 2012-2013, goûter, vin chaud et galettes...

13 janvier : **le patchwork**

Février

Stage de **meuble en carton** à confirmer
Stage de **zumba** à confirmer

10 février : **le patchwork**

Mars

21 et 22 mars : Théâtre à Villerbon
28, 29 & 30 mars : Théâtre à St Denis-sur-Loire

10 mars : **le patchwork**



Avril

14 avril : **le patchwork**

Mai

18 mai : **la pétanque**
12 mai : **le patchwork**

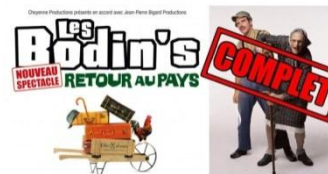


Juin

18 juin : **le patchwork**

Juillet

17 juillet : le spectacle des Bodins à la ferme (complet)



Cuisine :

Lundi 20 janvier
Mercredi 19 février
Lundi 24 mars



NOUS CONTACTER

<http://www.wix.com/Apollostdenis/APOLLOS-ST-DENIS-SUR-LOIRE>

(ou seulement apollostdenis sur un moteur de recherche)

Notre adresse : Apollos

19 rue de la Loire

41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Adresse mail :

apollostdenis@gmail.fr

Fonction	Nom et adresse	Coordonnées
Présidente	MEHAULT Inès 22 rue Muraton Macé	09 53 83 01 07 ines.mehault@free.fr
Vice-présidente	MENON Sylvie 9 chemin de l'Organdière Villeneuve	02 54 74 61 32 s.menon@orange.fr
Secrétaire	BILEVIC Joëlle 30 c rue du château d'eau Villeneuve	02 54 78 90 45 foucjo@gmail.com
Secrétaire adjointe	CHESNEAU Marie-Ange 46 rue du Château d'eau Villeneuve	06.81.31.42.06 marieange.chesneau@nordnet.fr
Trésorière	VIGIE-DU-CAYLA Monique 1 bis rue de la borde Macé	02 54 58 80 73 philippe.vigie-du-cayla@wanadoo.fr

Et nos membres actifs : Sylviane Coudriau, Françoise Debourse, Jacques Michel.
Patchwork : Dominique Fougeroux. Section jeune : Élisabeth Méhault, Émilie Bilevic, Pierre Cavarec, Pauline Fontaine, Sandra Régnier, Charlotte Simon



L'ACTUALITÉ DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes contribue à l'animation de Saint-Denis-sur-Loire en organisant des manifestations et activités ouvertes à tous les habitants de la commune.

Les manifestations de plein air figurent au premier rang des rendez-vous que nous proposons aux dionysiens : brocante, soirée guinguette, randonnée pédestre. Par ailleurs, notre concours-expo photo réservé aux photographes amateurs rencontre un vif succès depuis plusieurs années. Enfin nous proposons des soirées tarot au rythme de deux soirées par mois.

Nous avons plaisir à constater que les dionysiens sont fidèles à nos rendez-vous. Exposants ou visiteurs à la brocante, participants à la guinguette, photographes ou visiteurs de l'expo-photo, randonneurs ou encore joueurs de tarot, vous répondez présent.

Nous vous proposons un retour sur notre activité du second semestre 2013 et une présentation de notre programme pour l'année 2014.

Concours-expo photo (week-end des 28 et 29 septembre 2013)

Le thème retenu pour cette sixième édition du concours-expo photo, « Dans le vent », a inspiré les photographes amateurs. Ils étaient 27 à participer, dont 6 dionysiens. Environ la moitié d'entre eux adhèrent à des clubs photo associatifs. Les 107 photos présentées constituaient une exposition dont la qualité a été remarquée par tous : organisateurs, membres du jury, visiteurs. Si la plupart de ces photos étaient des « numériques couleur », on comptait néanmoins 11 photos noir et blanc et une photo argentique.

Le jury était constitué de quatre professionnels :

- Coralie Crespin de Déclic Photo à La Chaussée Saint-Victor,
- Aline Vassal (installée à Montrichard) et Quentin Tavenier (installé à Molineuf), jeunes photographes professionnels,
- Jean-Noël Thibault, professionnel à la retraite.



Aline Vassal, Coralie Crespin, Alain Mathys, Alain Bocquel, Benoit Simonnin, Anne Delaboissière

Ce jury a attribué les prix suivants :

- Premier prix à Anne Delaboissière, de Blois, pour « La Joie du Vent »,
- Deuxième prix à Alain Mathys, de Suèvres, pour « Soies libres »,
- Troisième prix à Lucien Rion, de Chailles, pour « Pile ou Face ».
- Prix du meilleur cliché présenté par un photographe dionysien à Claudine Paumier pour « Jolis coquelicots – Festivents à La Turballe ».

Une centaine de visiteurs se sont pressés à l'exposition et ont décerné le prix du public à Valérie Jamart-Kamp, de Beaugency, pour « Seuls les bunkers de Normandie y résistent encore ».



« Jolis coquelicots – Festivents à La Turballe », photo de Claudine Paumier

Brocante (dimanche 20 octobre 2013)

La brocante est la manifestation la plus importante organisée dans la commune. En 2013, elle aura encore rassemblé une centaine d'exposants et de nombreux visiteurs. Comme les années précédentes, les dionysiens étaient bien représentés tant dans la foule des visiteurs que derrière les étals (38 exposants).

Une grosse averse survenue vers 16 heures a causé un repli généralisé des visiteurs vers le parking, alors que les exposants s'affairaient à abriter leurs marchandises dans leurs véhicules. La brocante se terminait ainsi, brutalement, en pleine heure de pointe.

Pour assurer l'organisation de cette brocante, les membres du Comité des Fêtes et les indispensables renforts ont été mobilisés pendant plusieurs jours :

- le vendredi, pour faire les courses et rassembler des frigos,
- le samedi, pour baliser le parking et mettre en place les passerelles d'accès, installer le barnum et la buvette, rassembler tout le matériel ou encore préparer les oignons !
- le dimanche pour assurer l'accueil, le placement et l'encaissement des exposants, préparer et servir grillades, frites, sandwiches et boissons et... ranger un maximum de matériel en fin de journée,
- le lundi matin pour restituer les matériels loués ou empruntés, terminer le rangement, nettoyer le site, sans oublier de faire la vaisselle et de faire le ménage de la salle des associations !

Nous espérons que tous les dionysiens y ont fait de bonnes affaires, qu'ils soient acheteurs ou vendeurs...

Soirées tarot (second et quatrième vendredis de chaque mois)

Les soirées « tarot » ont repris à la rentrée au rythme de deux par mois. Elles se tiennent à la salle des associations les second et quatrième vendredis de chaque mois. L'heure de rendez-vous est fixée à 20h30. Il s'agit de permettre à tous ceux qui le souhaitent de se retrouver pour se livrer à leur jeu de cartes favori le temps d'une soirée. Pas de concours : on y vient pour le plaisir de jouer en toute convivialité. Pas de niveau requis : les débutants sont les bienvenus, ils seront initiés par les habitués. Pas d'inscription ni de réservation : chacun y vient selon sa disponibilité et le jeu offre la possibilité de faire jouer tous les présents. Pas de frais : la participation à cette activité est gratuite.

Ces soirées ouvertes à tous ont rassemblé jusqu'à présent 10 à 20 participants et il est possible d'en accueillir davantage. Plusieurs débutants ont été initiés.

Le jeu de tarot vous intéresse, n'hésitez pas à venir rejoindre ce groupe !

Le calendrier 2014

A ce jour, le programme 2014 n'est pas encore complètement bouclé. Les informations qui suivent concernent les manifestations et activités déjà programmées. Elles pourront, le cas échéant, être complétées ultérieurement par d'autres propositions.

Le vendredi 4 avril à 20h30 : assemblée générale à la salle des associations. Tous les dionysiens y sont conviés.

Le second et le quatrième vendredis de chaque mois (sauf juillet et août) : **soirée tarot** de 20h30 à minuit, à la maison des associations. Ces soirées sont ouvertes à tous : il vous suffit de vous présenter à la salle des associations pour 20h30 précises.

Le dimanche 8 juin, randonnée pédestre (manifestation inscrite au calendrier officiel du Comité Départemental de Randonnée Pédestre). Deux circuits en boucle (9 et 15 kms) seront proposés aux randonneurs. Départ de la Place Eugène Leroux, à partir de 8 heures. Ravitaillement assuré sur le parcours et verre de l'amitié au retour. Cette randonnée, hors des « sentiers battus », constitue l'opportunité de redécouvrir, en famille ou entre amis, les différentes facettes d'un patrimoine ligérien exceptionnel, sur la commune et sur les communes limitrophes.

Le samedi 6 septembre, soirée guinguette organisée conjointement avec l'association APOLLOS, place Eugène Leroux. Au programme : un repas (sur réservation) suivi d'une soirée dansante avec animation musicale. Pour l'occasion un parquet sera installé ! Cette manifestation majeure en matière d'animation locale était habituellement programmée en juin ; en 2014, nous l'avons exceptionnellement reportée début septembre afin de tenir compte du calendrier d'une autre association et de la disponibilité de certains de nos prestataires. Les réservations pour le repas seront ouvertes dès juin.

Les samedi 27 et dimanche 28 septembre, septième édition du **concours-expo photo**. Le thème sera fixé prochainement et sera communiqué dans une prochaine édition du Trait d'Union ainsi que par voie de presse.

Le dimanche 19 octobre (traditionnellement le troisième dimanche d'octobre) : **brocante**.

Nous vous attendons nombreux à toutes ces manifestations ! Réservez dès maintenant ces dates sur vos agendas ! Soyez nos ambassadeurs au-delà de la commune : n'est-il pas agréable de participer à ces manifestations en famille ou entre amis ?

Coordonnées et contacts

Comité des Fêtes de Saint-Denis-sur-Loire

- 19 rue de la Loire (boîte aux lettres située face à la mairie)
- comitedesfetes.stdenis@orange.fr

Le bureau, est composé comme suit :

Président : Alain BOCQUEL (Tel : 02-54-74-20-97)

Vice-Président : André CIRET

Secrétaire : Patrick MENON

Trésorière : Marie-Claude DELPIERRE

Secrétaire-Adjoint : Bruno LACH

Trésorière-Adjointe : Josette GOUARD

Membres : Jean-Paul BEAUDOT, Laurent CAVAREC, Jacques CHAVANON, Guy DELABOISSIERE, Gisèle FONTAINE, Michel LAZE, Jean-Pierre MOREAU, Marie-Hélène MOREAU, José POTIN.



*Une partie du bureau lors de la soirée guinguette de juin 2013 : Jacques Chavanon, Marie-Claude Delpierre, André Ciret
Laurent Cavarec, Alain Bocquel, Jean-Paul Beaudot, Patrick Menon, Jean-Pierre Moreau*

Vous souhaitez participer à la vie locale, rejoignez-les ! Les nouveaux arrivants sur la commune sont les bienvenus : en 2013, deux d'entre eux ont fait leur entrée au bureau et quelques autres sont venus nous prêter main forte.

Certaines de nos manifestations, notamment la brocante, réclament beaucoup de main d'œuvre, ce qui nous conduit à faire appel à des « renforts ». C'est l'occasion pour ceux qui le souhaitent de découvrir notre association et de faire connaissance dans une ambiance résolument sympathique. Contactez-nous !

Par ailleurs, nous aurons plaisir à vous rencontrer lors de notre prochaine assemblée générale, le vendredi 4 avril prochain à 20h30.

LE CLUB DU BEL AGE

Nous avons recommencé nos rencontres début septembre.

Le jeudi 7 novembre, journée « Rencontre » à Ouzouer-le-Marché. Spectacle de chansons et de danses.

Le 21 novembre a eu lieu notre déjeuner du traiteur qui a régalé tous les convives. Bonne et agréable ambiance avec quelques chansons.



Une plante fut offerte à Roger Chauveau pour ses 90 ans, ainsi qu'à Pierrette Croisier et Monique Prod'Homme pour leurs 80 ans.

Le concours de belote du 14 décembre était très réussi avec de nombreux joueurs.

Nos projets pour 2014 :

Reprise des réunions le 9 janvier : assemblée générale, règlement des cotisations, et galette.

23 mars : goûter spectacle à Villerbon.

26 mars : sortie à Chécy

5 avril : concours de belote.

20 & 21 juin : sortie 2 jours au Puy-du-Fou.

26 juin : repas avant les vacances

4 septembre : reprise des rencontres

27 novembre : banquet annuel.

13 décembre : concours de belote.

18 décembre : dégustation des bûches de Noël



Pour ceux qui le désirent, possibilité de se retrouver chaque jeudi en juillet et août.

***Vous êtes nouveau retraité, venez nous rejoindre.
Notre groupe vous recevra avec plaisir.
L'ambiance y est chaleureuse et bonne pour le moral.***

Bonne année 2014 à tous.

ASSOCIATION BERNARD LORJOU

Bonne et heureuse année à tous !

2013 aura été une année de travail intense, mais les résultats sont excellents.

Trois expositions l'une après l'autre, en automne – hiver, ont demandé beaucoup d'efforts pour préparer, mettre en œuvre et assumer leur fonctionnement. Nos membres, tous bénévoles, se sont chargés avec volonté et bonne humeur, sans jamais rechigner, des tâches délicates de transport, d'accrochage, de permanence, de relations publiques... Quelle chance d'avoir une bonne équipe !

Voici ce que l'Association Bernard Lorjou a accompli au cours de l'année écoulée :



Tout d'abord, en octobre, une exposition à la Mairie de Blois, intitulée « *LORJOU s'en va-t'en guerre...* » organisée dans le cadre des 16^e Rendez-Vous de l'Histoire sur le thème de la Guerre. Qui d'autre que LORJOU aurait su si bien l'illustrer ? De la Seconde Guerre Mondiale jusqu'à celle d'Afghanistan en passant par la Guerre d'Algérie, une quinzaine de tableaux et dessins montraient le souci et l'engagement de LORJOU de mettre au pilori, au moyen de son pinceau, tous les outrages faits par des hommes contre des hommes.

Sujet ô combien difficile ! Mais, bonne surprise, très peu de visiteurs ont tourné le dos aux terribles images des victimes du Viêt-Nam ou de Sabra-Chatila. Le public en général semblait, au contraire, être interpellé et frappé tant par la représentation intense de la douleur humaine que par la beauté esthétique transcendant ces scènes d'horreur.

A peine remis de l'émotion de l'exposition « *LORJOU s'en va-t'en guerre...* », le temps est venu de partir en direction du Grand-Palais de Paris, où le Salon du Dessin et de la Peinture à l'eau attendait LORJOU, invité d'honneur. Du 4 au 8 décembre, de 11h à 22h 30, les membres de notre Association se sont relayés pour assurer la permanence de l'espace qui nous était attribué. Mais quel espace ! Spacieux et situé devant l'entrée, juste en face de grands guichets, il attirait inévitablement les visiteurs ; son sol jaune, couleur chaude préférée de LORJOU, n'est sans doute pas étranger à cette attraction, car il faisait archi froid au Grand-Palais !

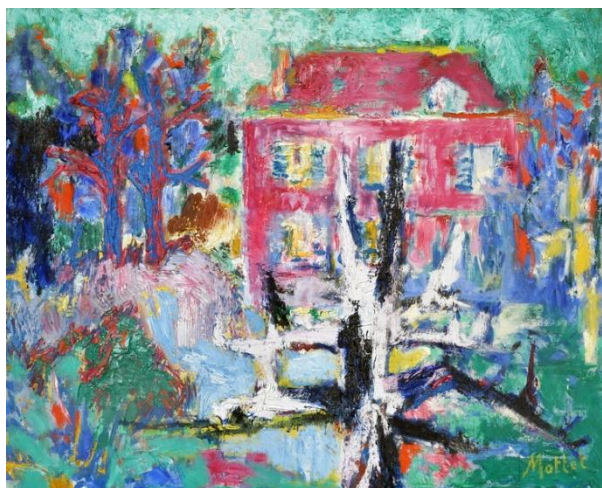


Une fois accrochée au mur, les vingt dessins et peintures à l'eau de LORJOU choisis par les dirigeants du Salon parmi une cinquantaine d'œuvres proposée par l'Association, dégageaient l'impression de force faisant oublier l'immensité du lieu avec sa grande et haute Coupole.

Quatre salons (Salon des Indépendants, Salon de l'Artiste français, Comparaison et le Salon du Dessin) ayant été réunis sous le nom de « l'Art en Capital », le nombre des visiteurs fut considérable : plus de 40 000 entrées, dit-on.

Ce qui nous a enchanté le plus, c'était les visites des autres artistes-exposants qui sont venus nous voir en grand nombre. Leurs éloges sur la qualité de l'œuvre de LORJOU nous réchauffaient... au moins le cœur. Car là, je reviens sur le froid glacial du Grand-Palais en hiver. Savez-vous combien coûte le chauffage ? 35 000 euros par jour ! Oh là, là, à ce prix-là, l'Art aurait coûté trop cher à l'État !

Enfin, nous quittons les Champs-Élysées en pléines festivités de Noël pour revenir au chaud dans le hall douillet de la Mairie de Blois, avec cette fois-ci, les tableaux d'Yvonne MOTTET, épouse de LORJOU.



L'exposition a ouvert ses portes du 16 décembre au 31 janvier. Vous avez pu admirer cette peinture toute en douceur aux sujets simples et quotidiens : « Journée d'été » aux enfants jouant, « Famille dans un parc » au grand-père endormi, « Toilette » au beau Nu de dos, « Vue de Blois », « Petite Fille au rameau », « Arbres blancs », « Maison de l'artiste à Saint-Denis-sur-Loire » (voir l'illustration ci-contre), « Natures mortes » exquises, « Bouquets de fleurs » des champs, bien-entendu....

Association Bernard Lorjou

Tel : 02 54 78 62 05 / Email : je.shibanuma@wanadoo.fr

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Quelques nouvelles de la saison de chasse 2013-2014 écoulée.

Le comptage à perdreaux du 10 Mars 2013 s'est déroulé conjointement avec les sociétés de chasse de La Chaussée Saint-Victor et Ménars, 44 personnes étaient présentes.

Le résultat de 5 couples aux 100 hectares est identique à celui de 2012.

Le lièvre laissait apparaître un léger mieux par rapport au précédent comptage, 67 contre 54 en 2012.

Malgré cette augmentation, une absence presque totale fut constatée à l'ouverture, une attention toute particulière sera prise ces prochaines années pour préserver le lièvre dans notre commune



Rappel de la composition du bureau

Bruno LACH Président
Jean-Pierre MOREAU Vice-président / Secrétaire
Isabelle CALLIGARO Trésorière
Joël AUDEAU Membre
Guy DELABOISSIERE Membre
Cédric DAUDIN Membre

Pour tout renseignement concernant des informations sur la société de chasse, vous pouvez contacter l'une ou l'autre de ces personnes

Dates à retenir :

Comptage à perdreaux le : 09 mars 2014

Assemblée générale : 18 avril 2014

Battue aux renards : 23 février 2014

Meilleurs vœux à tous les Dionysiens pour cette nouvelle année 2014

Le Bureau



UNC AFN
Anciens Combattants AFN
De Saint-Denis-sur-Loire

Activités de notre section de l'année 2013

Notre **assemblée générale** a eu lieu le 23 janvier 2013. Sur 17 adhérents, 12 étaient présents. Nous les remercions de leur présence.

Nos manifestations et déplacements :

Durant cette année 2013, nous avons fait diverses sorties :

- Le 8/05 Cérémonie aux morts à Saint-Denis-sur-Loire
- Le 23/06 Congrès départemental à Selles sur Cher
- Le 25/09 Hommage aux Harkis
- Le 11/11 Cérémonie aux morts à Saint-Denis-sur-Loire
- Le 28/11 Assemblée générale départementale à Villebarou
- Le 5/12 Hommage aux morts de la guerre d'Algérie, Maroc, Tunisie
- Et diverses sorties de notre porte drapeau : Jean Rabier afin d'assister et de représenter notre section aux obsèques de nos camarades décédés. Nous avons une pensée émue pour Yves Brault qui nous a quitté le 6 octobre dernier.

Nous avons, cette année, organisé trois **concours de belote** les mercredis 29 janvier, 15 mai et 23 octobre.

Cérémonie du 11 novembre. Après la cérémonie et le vin d'honneur offert par la Mairie, nous nous sommes dirigés vers **l'Auberge du Château de Talcy**. Ce fut pour nous l'occasion de nous retrouver autour d'un bon repas et de partager de bons moments. 35 convives ont partagé ce repas.

Annonces pour 2014 :

Notre prochaine sortie sera **une sortie spectacle à Paris le 17 janvier**. Nous aurons le plaisir de voir le spectacle de **Age Tendre et Tête de Bois**.

Nos prochains concours de belote auront lieu les mercredis 29 janvier, 14 mai et 22 octobre 2014, à la Maison des Associations. Pensez à réserver ces dates.

Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons à toutes et tous nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2014. Que celle-ci vous soit douce et riche de bonheurs partagés.

Le président,
 Marcel Boulet

LES ASSOCIATIONS DIONYSIENNES

ASSOCIATION	ACTIVITÉS	PRÉSIDENT (E)	TÉLÉPHONE	ADRESSES
APOLLOS  Apollos	Organisation de manifestations sportives, culturelles et de loisirs	Inès MEHAULT	09 53 83 01 07	19, rue de La Loire 41000 Saint-Denis-sur-Loire E-mail : apollosstdenis@free.fr Site internet : http://www.wix.com/Apollostdenis/APOLLOS-ST-DENIS-SUR-LOIRE
COMITÉ DES FÊTES	Organisation de manifestations et activités culturelles, artistiques sur la commune. Animation locale, lien entre les associations locales	Alain BOCQUEL	02 54 74 20 97 06 50 12 03 44	19, rue de la Loire 41000 Saint-Denis-sur-Loire E-mail : comitedesfetes.stdenis@orange.fr
AFN	Participation aux commémorations	Marcel BOULET	02 54 74 58 93	3 rue de la Borde 41000 Saint-Denis-sur-Loire
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Groupement des propriétaires et des habitants de la commune en vue du développement du gibier, par la protection, le repeuplement, l'élevage, la destruction des nuisibles, la répression du braconnage et l'exploitation rationnelle de la chasse	Bruno LACH	02 54 74 07 05 06 61 08 00 51	19, rue de la Loire 41000 Saint-Denis-sur-Loire
CLUB DU BEL ÂGE	Rencontres amicales pour les personnes de plus de 60 ans et organisation d'événements	Gérard COUETTE	02 54 78 87 47	5, La Vallée de Villeneuve 41000 Saint-Denis-sur-Loire
ASSOCIATION BERNARD LORJOU	Promotion de l'œuvre du peintre Bernard Lorjou	Junko SHIBANUMA	02 54 78 62 05	7, rue de Bellevue 41000 Saint-Denis-sur-Loire E-mail : asso.lorjou@gmail.com
VOGINANT	Sauvegarde du site de Saint-Denis-sur-Loire	Brigitte AYGUESPARSE	02 54 78 31 02	1, rue de la Loire 41000 Saint-Denis-sur-Loire
ASSOCIATION pour la Sauvegarde et la Défense du Cadre de Vie et de l'Environnement en LOIR-ET-CHER	Assurer la sauvegarde et la défense du cadre de vie et de l'environnement en Loir-et-Cher	Guillaume DE FERRON	02 54 78 85 03	1, rue Médicis 41000 Saint-Denis-sur-Loire
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MÉNARS, SAINT-DENIS-SUR-LOIRE, VILLERBON	Organisation de manifestations permettant de récolter des fonds pour l'organisation d'activités scolaires et extrascolaires pour les enfants scolarisés dans les trois communes.	Louis HOLT	02 54 78 11 19	26, rue du Château d'Eau 41000 Saint-Denis-sur-Loire E-mail : louis-holt@orange.fr

RETENEZ BIEN CES DATES

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi de chaque mois	20h30	Soirée Tarot	Comité des Fêtes	Maison des Associations
12 Janvier	14h00	Fête de la Nouvelle Année	Apollos	Maison des Associations
13 Janvier	Après-midi	Patchwork	Apollos	Maison des Associations
20 Janvier	Soirée	Cours de cuisine	Apollos	Maison des Associations
29 Janvier	Après-midi	Concours de belote	Anciens Combattants	Maison des Associations
10 Février	Après-midi	Patchwork	Apollos	Maison des Associations
19 Février	Soirée	Cours de cuisine	Apollos	Maison des Associations
10 Mars	Après-midi	Patchwork	Apollos	Maison des Associations
21 & 22 Mars		Théâtre	Apollos	Villerbon
22 Mars	Matin	Nettoyage des Bords de Loire	Maison de la Loire, Municipalité	Saint-Denis-sur-Loire Rendez-vous sur le parking du bord de Loire à 9h30
24 Mars	Soirée	Cours de cuisine	Apollos	Maison des Associations
28 & 29 Mars 30 Mars	20h30 15h00	Théâtre	Apollos	Maison des Associations
4 Avril	20h30	Assemblée Générale	Comité des Fêtes	Maison des Associations
5 Avril	Après-midi	Concours de belote	Club du Bel Âge	Maison des Associations
14 Avril	Après-midi	Patchwork	Apollos	Maison des Associations
18 Avril	Soirée	Assemblée Générale	Société de Chasse	Maison des Associations
12 Mai	Après-midi	Patchwork	Apollos	Maison des Associations
14 Mai	Après-midi	Concours de belote	Anciens Combattants	Maison des Associations
18 Mai	Après-midi	Pétanque	Apollos	Cour de l'école
8 Juin	Matin	Randonnée Pédestre	Comité des Fêtes	Rendez-vous à partir de 8h00 Place E. Leroux
18 Juin	Après-midi	Patchwork	Apollos	Maison des Associations
20 & 21 Juin	Week-end	Sortie au Puy du Fou	Club du Bel Age	
28 Juin	Après-midi	Fête des Écoles	Association des Parents d'Élèves	Saint-Denis-sur-Loire
17 Juillet	Sortie – Spectacles des Bodins à la ferme (complet)		Apollos	
6 Septembre	Soirée	Guinguette	Comité des Fêtes et Apollos	Place Eugène Leroux
27 & 28 Septembre	Journée	Concours photos	Comité des Fêtes	Maison des Associations
19 Octobre	Journée	Brocante	Comité des Fêtes	Le Bourg
22 Octobre	Après-midi	Concours de belote	Anciens Combattants	Maison des Associations
13 Décembre	Après-midi	Concours de belote	Club du Bel Age	Maison des Associations

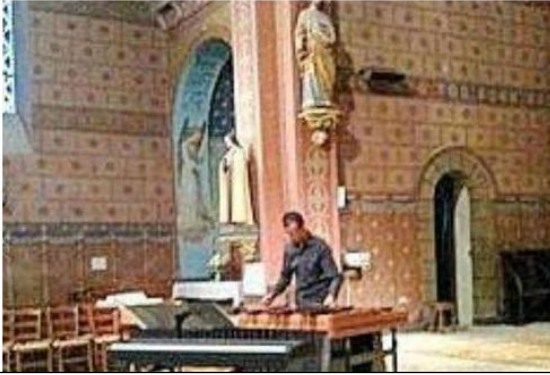
Pour les manifestations ponctuelles dont la date n'est pas encore arrêtée, surveillez vos boîtes à lettres ou consultez le site Internet de la commune saintdenissurloire.fr

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE A LA UNE !

Loir-et-Cher saint-denis-sur-loire

Une chorale en reçoit une autre

16/08/2013 05:35



Malgré la trêve estivale c'est un public nombreux et chaleureux qui s'est pressé dans l'église de Saint-Denis-sur-Loire samedi dernier pour un unique concert donné par l'Union chorale de Saint-Amand-les-Eaux dans le Nord. Organisé par la chorale Chanteloire de l'association des Amis de la musique et la mairie de la commune les choristes ont ainsi achevé leur périple sur les bords de Loire avant de regagner leur ville du nord de la France. La première partie a permis d'apprécier la virtuosité de Jean-François Durez, soliste de marimba dont la réputation n'est plus à faire. Le marimba à l'origine incertaine est un impressionnant instrument à percussion au son brillant et pénétrant.

Jean-François Durez n'ayant pas qu'une corde à son arc, il est également pianiste et le directeur musical de l'Union chorale forte de soixante-dix exécutants d'horizons et de générations différents. Sous sa direction et pour le plus grand plaisir de l'auditoire, les choristes ont puisé des airs célèbres dans le répertoire français, entrecoupés de musique de jazz ou encore du gospel. A sa création en 1884, la chorale n'était composée que d'hommes, en 1944 le président de l'époque crée une chorale féminine mais il a fallu attendre 1961 pour que les deux chorales fusionnent. A partir de 1998, des tournées dans toute la France sont organisées. Le verre de l'amitié a été partagé permettant d'enrichissants échanges entre les choristes et le public.

saint-denis-sur-loire

Du nouveau au lotissement des Ouches

Quelques jours avant Noël, trois familles se sont installées dans le cadre agréable du lotissement des Ouches, à proximité d'un petit bois, en secteur monuments historiques. Cette situation pour agréable qu'elle soit, a été soumise aux prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France.

Les trois logements proposés par Terres de Loire habitat ont été construits sur une parcelle de 512 m². Il s'agit de deux logements type IV et d'un logement type V. Chaque habitation dispose d'un garage et d'un jardinnet.

Les normes actuelles sont bien entendu appliquées, label Promotelec (très haute perfor-

mance énergétique). Le coût total de l'opération s'élève à 503.000 euros. Le montant des loyers se situe entre 428 € et 578 € pour le type V.

Lors de l'inauguration, M. Simonnin, maire de Saint-Denis-sur-Loire, a insisté sur la réussite de cette opération : « Nous avons deux projets de lotissements en cours de réalisation, Les Ouches et La Martinière. Dans quelques mois, notre commune comptera dix logements locatifs aidés. La mixité générationnelle et sociale engendrée par ces programmes permettra d'enrayer la baisse constante de notre population observée ces dernières années. »

Cor. NR : Yves Balderas



De gauche à droite MM Baudu, d'Agglopolys, et Denis, président de Terres de Loire Habitat, les nouveaux arrivants et M. Simonnin, maire de Saint-Denis-sur-Loire.

Nouvelle République du 27/12/2013

saint-denis-sur-loire

Les enfants plantent leurs charmes



Les enfants de CE2 et CM1 prêts pour la plantation !

J eudi dernier, Marie-Ange et Marc Chesneau Chaurin ont eu la bonne idée de proposer à l'équipe enseignante de l'école de Saint-Denis-sur-Loire une rencontre éducative. Cette opération s'inscrivait dans le cadre de l'action « Plus d'arbre plus de vie » organisée par la Fondation européenne pour l'éducation à l'environnement. Le couple Chesneau Chaurin a eu le plaisir d'accueillir une vingtaine d'enfants bottés

prêts à affronter le travail de plantation. Les plants de charme livrés la veille par les pépinières Bauchery ont été distribués aux enfants, ainsi, chacun a pu planter un des éléments qui formeront bientôt une belle haie végétale. En marge de cette démonstration, les élèves ont pu échanger avec un menuisier et un professionnel de l'arbre.

Cor. NR : Yves Balderas

Nouvelle République du 24/12/2013

exposition

Mille facettes d'Yvonne Mottet à la mairie

On va bientôt se sentir chez nous, s'amuse Junko Shibamura, présidente de l'association Bernard Lorjou (*). « La place est possible à prendre au mois d'avril ! », réplique avec humour Marc Gri-court, maire de Blois ! Citant avec à-propos les grands auteurs, il se dit heureux d'accueillir la première exposition d'Yvonne Mottet en région Centre. Avec cet avis universel : « La peinture demande à être ressentie plutôt que comprise ».

Et il y a beaucoup à ressentir face à ces magnifiques portraits prêts par des collectionneurs, et signés par la compagnie de Bernard Lorjou. Autant ce dernier faisait un raffut de tous les diables, autant Yvonne était discrète,



Ces femmes ne sont pas en gène devant cette « Grande famille dans un parc », mais profitent des documents présentés sous vitrine.

sans souci de sa notoriété. Pourtant, quelle peinture ! Explosive dans ses natures

par cette « Vue de Blois » de 1944, avec une Loire intrigante bordée d'arbres blancs et dépouillés, bras crispés vers le ciel. Avec Mottet, les arbres sont souvent blancs, et décharnés...

« Mottet avait l'art de peupler ses espaces de très nombreux personnages, que Lorjou pouvait lui envier », commente Junko au milieu de cette exposition préparée par Lydie Le Guyader. Pratiquement tout Saint-Denis-sur-Loire s'était déplacé mardi, en hommage au couple qui dort en son cimetière.

Alain Vildart

Jusqu'au 31 janvier 2014.

(*) Allusion au fait que l'association a plusieurs fois été accueillie à la mairie de Blois pour ses expositions.

Nouvelle République du 21/12/2013

LA PAGE CITOYENNE

Les quelques informations et recommandations ci-dessous sont pleines de bon sens mais, de toute évidence, comme chacun de nous ne pense pas forcément à la gêne qu'il peut occasionner à autrui dans ses gestes quotidiens, nous nous permettons régulièrement de faire une petite piqûre de rappel.

Stop aux coups de klaxon intempestifs

Certains dionysiens sont excédés, et le mot n'est pas trop fort, par les coups de klaxon d'automobilistes qui préfèrent se signaler ainsi plutôt que de ralentir pour davantage de prudence.

Quelques secteurs de notre commune sont plus spécialement concernés :

- 🚫 Le virage de la rue du Vieux Moulin à Macé ;
- 🚫 La rue des Perce-Neige aux Mées ;
- 🚫 Le pont SNCF vers Villeneuve-Villefolet, rue du Château d'Eau.



Les riverains vous seront très reconnaissants de penser à eux !



LES CHIENS SONT NOS AMIS...

...MAIS ILS
NE DOIVENT
PAS...

- 🐕 divaguer sur la voie publique ;
- 🐕 laisser leurs déjections n'importe où ;
- 🐕 gêner le voisinage par des aboiements trop fréquents voire parfois quasi permanents.



Nous n'avons de cesse à vous encourager à trier vos déchets ménagers dans la plupart des Trait-d'Union que nous rédigeons. Cependant, nous tenons à vous rappeler quelques règles à respecter pour le bien-être de tous :

- 🗑️ Les conteneurs de tri sélectif ne sont pas destinés à recevoir tous vos déchets. Tout ce qui n'entre pas dans les conteneurs doit être soit emmené par vos soins en déchetterie, soit déposé dans votre poubelle domestique. **Rien ne doit être déposé à côté des conteneurs et il n'y a aucune exception à cette règle.**
- 🗑️ Pour information à ceux qui n'auraient pas pris le temps de le lire, il est écrit « DÉFENSE DE DÉPOSER DES ORDURES » sur la pancarte.
- 🗑️ **Pour la tranquillité des riverains**, nous vous demandons de ne rien déposer dans les conteneurs de tri sélectif en dehors des heures « ouvrables » (8h00-20h00 par exemple).



Sur la même thématique :

🗑️ Si le mercredi, jour de collecte, est férié, la collecte est effectuée par les services d'Agglopolys le mardi, veille du jour férié.

🗑️ Nous vous rappelons que les agents d'Agglopolys chargés de la collecte ont pour consigne de ne pas ramasser les sacs en dehors des conteneurs. Si la poubelle mise à votre disposition est trop petite, vous pouvez la faire changer. Adressez-vous au service *Collecte des ordures ménagères* d'Agglopolys.



🗑️ Les conteneurs à ordures ménagères ne sont pas forcément les attributs de mobilier urbain les plus esthétiques et les plus hygiéniques. Merci donc de ne les sortir que le mardi soir pour les rentrer le plus rapidement possible le mercredi. Si vous vous absentez pour une période plus longue, ne laissez pas votre conteneur devant chez vous le temps de votre absence ; arrangez-vous avec un voisin.

🗑️ Les conteneurs sur la place Eugène Leroux sont **exclusivement** réservés aux utilisateurs de la Maison des Associations et au restaurant scolaire. Il est strictement interdit aux particuliers de venir y déposer leurs propres ordures. Toute infraction constatée sera verbalisée.

ÉTAT CIVIL – ANNÉE 2013

NAISSANCES

Jean GUERRO.....	20 mars 2013
Léonie BOULAY.....	2 mai 2013
Antonin DIDIER.....	3 juillet 2013
Noa MORTIER.....	9 août 2013
Diana VILARHINO CARDOSO.....	29 août 2013
Lylou CHATELIN.....	7 novembre 2013
Gabrielle SOHOU.....	9 novembre 2013
Calie PERCHERON.....	20 décembre 2013



MARIAGES

Florent DERET et Aurore CROSNIER.....	29 juin 2013
Jean GRESLEAU et Myriam DUVALEROY.....	6 juillet 2013
Guillaume LEBERT et Stéphane LABARQUE.....	26 octobre 2013




DÉCÈS

Guy REGNIER.....	9 août 2013
Hélène ROTTIER, née MASSON.....	3 octobre 2013
Yves BRAULT.....	11 octobre 2013
Magali TOURNOIS.....	14 octobre 2013
Pierrette TYLISZ née JONCOUR.....	18 octobre 2013



MÉMENTO DE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Objet de la demande	Où s'adresser	Pièces à fournir-Conditions	Commentaires
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - une copie du livret de famille, - 2 photographies aux normes, récentes, identiques et non-découpées, faites chez un photographe, - un extrait d'acte de naissance si votre ancienne carte a expiré depuis plus de 2 ans (à demander dans la commune de votre lieu de naissance), - un justificatif de domicile <u>de moins de 3 mois</u> (facture EDF, eau...), - l'ancienne carte d'identité, - le cas échéant, déclaration de perte ou de vol <p>La carte nationale d'identité reste gratuite. Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2009, lorsque la précédente carte ne peut être présentée en mairie (perte ou vol), tout renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 €.</p> <p>A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans.</p>	<p>L'extrait d'acte de naissance n'est pas exigé pour un renouvellement de CNI (sauf en cas de perte ou de vol).</p> <p>Présence obligatoire du demandeur.</p>
PASSEPORT	 <p>S'adresser aux mairies « station » : Blois, Vineuil... aux jours et heures d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 photographies aux normes, récentes, identiques et non-découpées, faites chez un photographe, - un justificatif de domicile de moins de 3 mois, - un justificatif de nationalité française sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France, - un extrait d'acte de naissance avec filiation datant de moins de 3 mois (à demander dans la commune de votre lieu de naissance), - l'ancien passeport (en cas de renouvellement). <p>TARIFS : 86 € (en timbre fiscal)</p>	Présence obligatoire du demandeur.
DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE		S'adresser en Préfecture	
RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE		S'adresser en Préfecture ou sur « servicepublic.gouv »	
CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (EX CARTE GRISE)		Professionnels de l'automobile habilités (garagiste, concessionnaire) ou Préfecture	

L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE EST SUPPRIMÉE DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2013

DICRiM

Ci-contre la couverture de la plaquette d'information extraite du **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**.

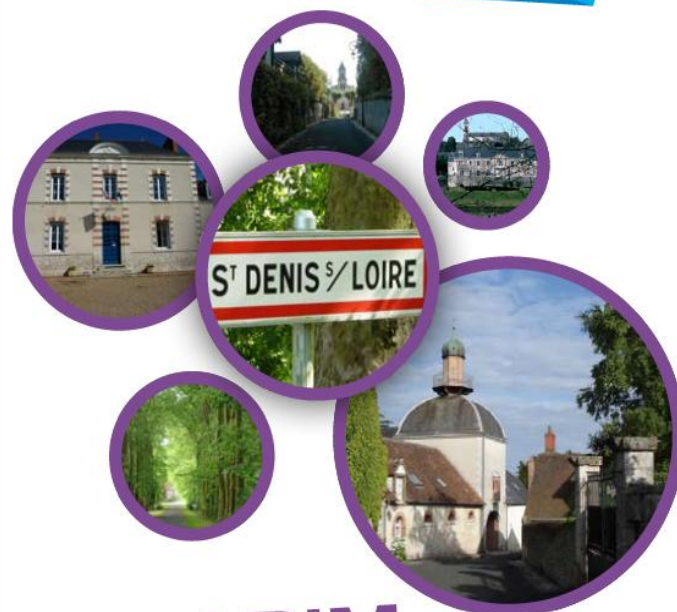
Nous vous rappelons que ce document vous permet de prendre connaissance et d'appréhender la nature des risques existant sur la commune et de vous familiariser avec les consignes de sécurité et les moyens d'alerte définis par les autorités.

Son objectif principal est de permettre à chacun de réagir et de se protéger le plus efficacement possible en cas de nécessité.

Cette plaquette d'information vous a été distribuée en même temps que le Trait-d'Union du mois de janvier 2011 avec la recommandation de la conserver précieusement.

Si vous n'êtes plus en possession de ce document, ou si vous ne l'avez jamais eu (nouveaux arrivants), des exemplaires sont disponibles au secrétariat de mairie.

Commune de Saint-Denis-sur-Loire



DICRiM

Document d'Information
Communal sur
les Risques Majeurs



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les événements affectant la population et susceptibles de déstabiliser nos organisations peuvent avoir des causes très variées :

- ⚠ catastrophe majeure,
- ⚠ accident "courant" (transport, incendie...),
- ⚠ phénomènes climatiques,
- ⚠ problèmes sanitaires (canicule, méningite, légionelloses...).

Quel que soit le cas, les réponses apportées doivent être rapides et adaptées pour éviter d'être débordé par les conséquences et ainsi ne pas basculer dans la crise.

L'objectif du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face. Le but est de supprimer au mieux les incertitudes, les actions improvisées en ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer des problèmes qui ne sont pas habituels.

Saint-Denis-sur-Loire, comme toutes les communes soumises à un risque majeur, doit rédiger son Plan Communal de Sauvegarde. Avec l'aide des services de l'État, nous poursuivons nos travaux. La population dionysienne sera sollicitée cette année afin de trouver des volontaires pour accompagner les élus et les employés communaux dans l'application des mesures visant à informer, assister voire évacuer la population, mises en place par le PCS en cas d'évènements graves survenant sur la commune.

LE JOURNAL DE L'AGGLO



Agglopolys
Communauté
d'Agglomération
de Blois



LA DÉPÊCHE d'AGGLOPOLYS
LES ACTUALITÉS DE NOVEMBRE
EN UN CLIN D'OEIL !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES "PARCS D'ACTIVITÉS"

Agglopolys met en place, sur l'ensemble de son territoire, une nouvelle signalétique pour améliorer l'accès aux différents parcs d'activité.

La **signalétique routière** a également été revue : les zones d'activité économique ont été rebaptisées "Parc d'activité" et sont indiquées le long des axes routiers pour faciliter leur accès.



DEFI-INTER-ENTREPRISES : des échanges conviviaux entre salariés

405 équipes enregistrées (un record !), environ 1 700 participants et un soleil au rendez-vous : la 19^e édition du Défi inter-entreprises a été une belle réussite.

Rendez-vous le vendredi 19 septembre 2014 pour la 20^e édition !



L'AGRICULTURE AU COEUR DE LA VILLE : UN NOUVEAU VISAGE POUR LE SITE DE LA VACQUERIE A BLOIS

Le quartier de la Vacquerie, situé en zone inondable en Vienne, abritait autrefois des maraîchers. Agglopolys a souhaité lui redonner aujourd'hui sa vocation agricole d'origine (sur 8 ha), et aménager, pour les habitants du quartier, des espaces publics (sur 4 ha).

D'autres projets sont à l'étude sur le reste du site.

Des espaces publics, pour une appropriation du site par les habitants

Des voies piétonnes et cyclables

Des voies piétonnes et cyclables ont été aménagées pour relier notamment le collège Blois Vienne au centre aquatique Agl'eau ainsi que l'AAJB. Des chemins ruraux enherbés ont également été réalisés pour faciliter les liaisons inter-quartiers.

Un verger public pour les habitants

Des arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers...) ont été plantés pour ce verger public, afin que chacun puisse venir cueillir des fruits en libre service, et ce, gratuitement.

DÉPLACEMENTS

AZALYS : DE NOUVEAUX SERVICES APPRECIÉS

Le 2 septembre 2013, le réseau de transport en commun de l'agglomération s'est métamorphosé. Le réseau de bus a été entièrement revu (offre hiérarchisée, simplifiée et mieux adaptée au territoire, plus grande lisibilité des horaires, temps de parcours plus courts sur la majorité des lignes, extension du service de transport à la demande, gamme tarifaire plus solidaire, meilleure desserte des zones d'activités...) et de nouveaux services ont été créés.

LE SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE « TAD DE ZELIA » S'AMELIORE ET DEVIENT RESAGO !

Sur Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt, Résago est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 mètres à vol d'oiseau des lignes A, B, C, D et E.

Pour toutes les autres communes d'Agglopolys, tous les habitants peuvent en bénéficier.

Sur réservation préalable, Résago permet d'effectuer des déplacements du domicile (prise en charge sur le domaine public) vers un ensemble de points de destination.

NB : Les déplacements pour motif scolaire ne sont pas autorisés, étant donné que des transports scolaires sont spécialement organisés dans ce but.

Les 16 points de destination de Résago :

A Blois :

Denis Papin
République
Centre administratif
Cap'Ciné
Bowling World

Centre commercial La Salamandre (E. Leclerc)
Centre Hospitalier de Blois (La Chaussée Saint-Victor)
Centre aquatique Agl'Eau
Gare SNCF

La Chaussée Saint-Victor :

Polyclinique
Parc des Mées

A Vineuil :

Le centre social La Chrysalide
Centre Commercial La Renaissance (Auchan)

A Onzain :

Centre-ville
Gare SNCF

A Villebarou :

Centre commercial Blois 2 (Cora)

Pour terminer votre déplacement, vous avez également la possibilité d'utiliser les lignes de bus Azalys en correspondance gratuite.

Pour les communes Nord Loire (dont Saint-Denis-sur-Loire) :

Les horaires de fonctionnement (+/- 10 minutes)								
	Du lundi au samedi					Dimanches et jours fériés		
Heures d'arrivée aux points d'arrêts	9h00	10h00	14h00	15h00	16h00	10h00	14h00	15h00
Heures de départ des points d'arrêts	11h00	12h00	16h30	17h30	18h30	12h00	16h30	17h30

Pour les communes sud Loire :

Les horaires de fonctionnement (+/- 10 minutes)								
	Du lundi au samedi					Dimanches et jours fériés		
Heures d'arrivée aux points d'arrêts	9h30	10h30	14h30	15h30	16h30	10h30	14h30	15h30
Heures de départ des points d'arrêts	11h30	12h30	17h00	18h00	19h00	12h30	17h00	18h00

Inscription au service Résago

Pour s'inscrire au service, il suffit d'envoyer un justificatif de domicile :

- soit par courrier : Keolis Blois – 22 rue Laplace – 41000 Blois
- soit par courriel : pointbus@keolis.com

Utiliser le service Résago

Pour réserver son transport Résago, il suffit d'appeler la centrale d'informations et de réservations au **09 693 693 41** (prix d'un appel local), ouverte du lundi au samedi, de 7h à 19h.

Le transport peut-être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à la veille à 17h pour le lendemain ou jusqu'à 12h pour l'après-midi.



HANDIGO, LE SERVICE DE TRANSPORT POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Handigo est un service de transport collectif public, destiné aux personnes à mobilité réduite et mis à la disposition des habitants d'Agglopolys. Il s'adresse à toutes les personnes qui ne peuvent emprunter le bus seules ou accompagnées, les bus et arrêts n'étant pas encore tous accessibles. Il est accessible de plein droit aux personnes en fauteuil roulant.



Le transport est effectué de porte à porte, sans accompagnement dans les étages, ni portage.

Handigo fonctionne du lundi au samedi de 7h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés (hors 1^{er} mai) de 9h00 à 19h00.

Comment réserver ?

Pour réserver son transport Handigo, il suffit de contacter le standard de réservation au 09 693 693 41, ouvert du lundi au samedi de 7h00 à 19h00.

Le transport peut être réservé d'une semaine à l'avance jusqu'à :

- **12h00 le jour du transport** pour une prise en charge à partir de 14h00
- **17h00 la veille du transport** pour une prise en charge avant 14h00
- **le samedi jusqu'à 17h00** pour un transport le dimanche ou le lundi matin



LOCATION DE VELOS

Azalys vous permet de louer un vélo pour 1 mois, 3 mois ou 1 an. Une fois loué, il est à vous ! Vous pouvez l'emmener partout : pour aller en cours, au travail, faire des courses ou vous promener.



Trois types de vélos (de marque Arcade) : le vélo classique, le vélo pliant, le vélo à assistance électrique.

Le service est destiné aux personnes habitant dans l'une des communes d'Agglopolys.

Pour louer un vélo :

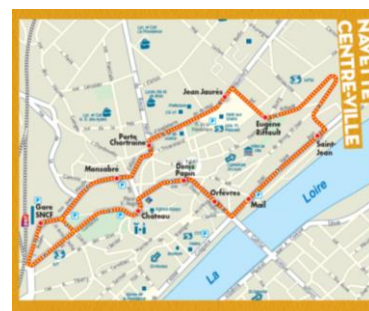
- 1/ Je me rends à l'agence Azalys (2 place Victor-Hugo à Blois) pour effectuer la réservation, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un chèque de dépôt de garantie.
- 2/ Je retire mon vélo chez *Détours de Loire*, situé à proximité de la gare SNCF (39, avenue Jean-Laigret à Blois).

LA NOUVELLE NAVETTE EN CENTRE VILLE DE BLOIS

La navette circule :

- Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00
- Avec une fréquence toutes les 12 minutes
- En boucle, dans un seul sens.

Elle est gratuite !



SERVICES À LA POPULATION

DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES A BLOIS ET A SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

La Communauté d'agglomération de Blois porte une réelle ambition de maillage de son territoire de parcours cyclables sécurisés et balisés, un atout incontestable en termes de qualité de vie, permettant aux touristes de découvrir autrement le Val de Loire, et aux habitants de se réapproprier leur territoire. Les liaisons cyclables rues Fénélon et Branly avec la création d'un couloir réservé aux bus et cycles à Blois, et entre Saint-Sulpice-de-Pommeray et Blois sont aujourd'hui en service.

AMELIORATION DE L'HABITAT : AGGLOPOLYS VOUS AIDE A FINANCER CERTAINS TRAVAUX

La Communauté d'agglomération de Blois soutient financièrement les particuliers pour la réalisation de certains de leurs travaux (voir aussi l'encadré dans « Commission Urbanisme »).



LOISIRS - TOURISME

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE BLOIS/CHAMBORD

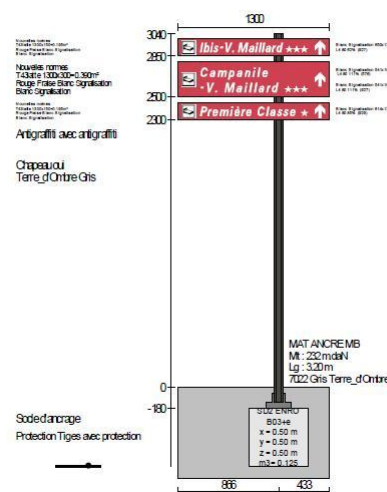
La signalétique touristique est un enjeu majeur pour notre territoire. Face à la difficulté de percevoir la richesse de l'offre touristique sur la destination de Blois/Chambord, Agglopolys et Grand Chambord ont choisi d'inscrire cette question dans un projet de développement touristique commun.

Un programme de signalétique touristique globale

Le projet d'implantation des nouveaux panneaux porte sur un total de 193 carrefours, concerne 25 communes, 55 hôtels classés tourisme, 14 campings classés tourisme, et 9 points d'accueil touristique (office de tourisme, maisons du tourisme et syndicat d'initiatives).

Réouverture de la pataugeoire du Parc des Mées

La pataugeoire du Parc des Mées était fermée depuis 2008 en raison de décollements de carrelage dangereux dus à la très mauvaise qualité du sous-sol. Après des travaux de reconstruction, la pataugeoire a fait le bonheur des petits... et de leurs parents, en août et les mercredis et week-ends en septembre derniers.



CULTURE

LES BIBLIOTHEQUES DE BLOIS-AGGLOPOLYS LANCENT UNE COLLECTE DE SOUVENIRS DES GUERRES

Les bibliothèques de Blois - Agglopolys lancent, auprès du public, une collecte des souvenirs des guerres 1870 / 1914-1918 / 1939-1945 afin de réaliser une exposition participative d'objets de mémoire à l'automne 2014.

Les habitants de l'agglomération sont invités à venir proposer leurs souvenirs à la bibliothèque (des agents se déplacent pour les volumes importants).

Les objets recherchés sont :

- des documents (photographies, livres, brochures, carnets, lettres, tracts, calendriers, petits imprimés, affiches...)
- des petits objets (broderies, objets venant des tranchées, objets fabriqués en captivité, décorations...).

Les documents ou objets confiés seront conservés au maximum un mois environ pour être étudiés et inventoriés afin d'envisager leur place dans l'exposition. Tous les documents et objets prêtés seront estimés en vue de leur assurance pendant toute la durée de l'exposition, ils seront ensuite restitués à leur propriétaire. L'anonymat des provenances est garanti.

Il sera également possible de procéder à la numérisation immédiate de certains petits documents dont les propriétaires ne veulent pas se dessaisir avant l'exposition.

La possibilité est offerte de déposer ou donner le(s) document(s) prêté(s) afin d'enrichir les collections patrimoniales des bibliothèques qui ont pour mission de préserver la mémoire collective pour les générations futures.

L'organisation de la collecte

De novembre 2013 à juin 2014

Réception des propositions de prêts et étude des documents ou objets, estimation de leur valeur en prévision de l'assurance nécessaire dans le cadre d'une exposition, puis restitution aux propriétaires.

Début septembre 2014

Organisation effective des emprunts : reprise de contact avec toutes les personnes désireuses de participer au projet afin de procéder à l'emprunt des objets et au montage de l'exposition

Octobre 2014

Inauguration de l'exposition à l'occasion des Rendez-vous de l'histoire. Présentation au public d'octobre à décembre 2014.

Décembre 2014

Restitution des documents et objets prêtés à leurs propriétaires à la clôture de l'exposition.

DECOUVRIR LE TERRITOIRE D'AGGLOPOLYS SOUS UN NOUVEL ANGLE

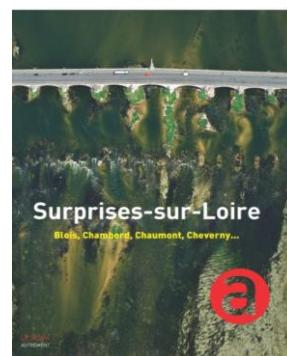
Dans le cadre des 50 ans de l'intercommunalité blésoise, Agglopolys et les éditions Autrement ont publié "Surprises-sur-Loire".

C'est un ouvrage à mi-chemin entre le livre et le magazine, un "Mook" selon le nom de la collection dans lequel il s'inscrit aux éditions Autrement.

Co-produit par Agglopolys et les éditions Autrement, Surprises-sur-Loire emmène le lecteur à la découverte du Blaisois autrement.

Cet ouvrage porte un nouveau regard sur les éléments les plus emblématiques de l'agglomération blésoise et en révèle les plus belles pépites.

Surprises-sur-Loire est en vente dans les librairies locales ou en ligne.





Le Pays des Châteaux, c'est quoi ?

Créé en 1997, c'est un Syndicat qui regroupe 65 communes situées autour de Blois-Chambord-Cheverny-Chaumont sur Loire. Il intègre les 48 communes de la Communauté d'Agglomération de Blois et les 17 communes de la Communauté de communes du Grand Chambord.

Il sert à quoi ?

Le Pays des Châteaux est la structure d'échanges et de partenariat entre ces différentes Communautés. Grâce à son projet de territoire, il structure le développement local et favorise l'émergence des projets locaux, qu'ils soient publics, privés ou associatifs. Il établit une programmation des projets qui figurent dans le Contrat régional du Blaisois - Pays des Châteaux conclu avec la Région Centre, pour fixer les modalités du partenariat financier entre la Région, les Communautés et les porteurs de projets privés.

Pour cela, il assure le lien avec les services de l'Etat, de la Région Centre, du Département de Loir-et-Cher et des différents organismes consulaires.

Le Pays des Châteaux assume par ailleurs la compétence accueil, promotion et commercialisation touristique dans le cadre de sa convention avec l'Office de Tourisme Intercommunal Blois | Chambord.

Il conduit aussi diverses missions prospective et de conseils dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'agriculture ou encore des services à la population :

1. Coordonner les acteurs publics et privés, en faveur d'un développement local partagé.

Il organise et anime les stratégies de développement local et veille à la cohérence et la pertinence à long terme des actions menées sur le territoire.

2. Contractualiser avec la Région Centre



Signature du Contrat Régional à Chambord

En septembre 2013, le Pays des Châteaux a signé avec la Région Centre et pour 5 ans un nouveau Contrat régional. Il a obtenu une enveloppe régionale de plus de 17,8 M€ dédiée au soutien de projets publics et privés concourant au développement

et à la structuration de notre territoire tels la réhabilitation du bar-restaurant-multiservices de la Cheminée à Neuvy, la réalisation de la salle multifonctionnelle du « Jeu de paume » à Blois, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Cheverny, la finalisation du Plan de Rénovation Urbaine à Blois ou encore des projets agricoles.

Le contrat régional est disponible sur notre site www.paysdeschateaux.fr !

3. Organiser un pôle d'excellence touristique

Les réalisations majeures portées par le Pays sont la création et le suivi des 400 km d'itinéraires cyclables balisés



En bord de Loire

« Les Châteaux à vélo », la création et le soutien de l'Office de Tourisme Intercommunal de Blois-Chambord, la perception de la taxe de séjour permettant le financement de la promotion de notre destination ainsi que du fonds de soutien annuel aux manifestations touristiques. Le

Pays des châteaux accompagne par ailleurs ses collectivités membres dans la mise en œuvre de leurs actions de développement touristique, telles la mise en place d'une nouvelle signalisation touristique pour les hébergements, la création de nouvelles pistes cyclables, la mise en tourisme de la randonnée pédestre, ou encore l'amélioration de la qualité et de la visibilité de l'offre « Loire ».

A découvrir : www.chateauxavelo.com et www.bloischambord.com

4. Soutenir le développement du monde rural par le programme européen LEADER

Pour la période 2007-2014, le Pays bénéficie d'une enveloppe de 1,3 M€ destinée à soutenir des projets privés ou publics innovants liés au tourisme durable, à l'agriculture de proximité, ou à la valorisation du patrimoine naturel et culturel. En 2014, un recensement de projets innovants a lieu pour préparer la prochaine candidature à ce programme.



Tricentenaire Denis Papin (Chitenay)

5. Le Pays des Châteaux assure en permanence une mission de conseil et d'assistance aux porteurs de projets

Le Pays des Châteaux accompagne les acteurs privés et les collectivités membres dans la définition et le montage de leurs projets, quel que soit le domaine d'activité (tourisme, urbanisme...). Il les informe sur les diverses aides potentielles, sur les partenaires à solliciter...

Son équipe se compose d'un agent de développement, d'une chargée de mission tourisme, d'un animateur Leader et d'une assistante. Tous les quatre sont à votre disposition pour vous aider dans vos projets au 02 54 46 09 30 ou pays-des-chateaux@wanadoo.fr

Le syndicat mixte du Pays des Châteaux



INFORMATIONS PRATIQUES



CHIENS DANGEREUX

Information du Ministère de l'Intérieur sur les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux :

Si vous êtes propriétaire d'un chien de première catégorie (chien d'attaque) ou de deuxième catégorie (chien de garde et de défense) ou si vous vous destinez à le devenir, merci de vous mettre en règle avec la législation.



URGENCES EAUX et ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune est compétente en matière de réseau d'eau potable et Agglopolys en matière d'assainissement.



Cependant, pour ces deux services, la commune a un contrat d'affermage avec la SAUR.

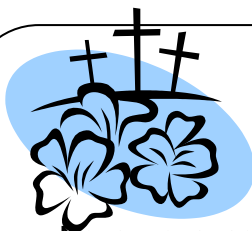
En cas d'urgence concernant l'alimentation en eau potable ou le réseau public d'assainissement collectif, vous devez prendre contact :

- soit avec le secrétariat de mairie,
- soit directement avec la SAUR au numéro suivant : **02 45 77 00 00** pour l'eau
- soit directement avec SANITRA FOURRIER au **02 54 50 23 20**, 7j/7, 24h/24 pour l'assainissement

STOP STOP PUB

Si vous n'êtes pas intéressé(e) par les publicités que vous recevez en nombre dans vos boîtes à lettres, vous avez la possibilité d'apposer un autocollant qui en limite la distribution.

Agglopolys distribue depuis novembre 2012 une plaquette contenant un autocollant détachable STOP PUB.



Cimetière : Avis à la population

Plusieurs concessions trentenaires ou cinquantenaires du nouveau cimetière de Saint-Denis-sur-Loire sont échues.

Nous vous serions reconnaissants de vérifier la date d'échéance de votre concession familiale. Si cette date est dépassée, merci de venir au secrétariat de mairie pour régulariser la situation.

Nous vous en remercions par avance.

Élagage et taille des haies et arbres dépassant sur le domaine public

La Municipalité s'efforce d'entretenir le domaine public pour que notre Commune soit la plus agréable possible à vivre. Bien sûr, tout n'est pas parfait et beaucoup reste à faire mais nous mettons en œuvre nos moyens humains et matériels pour nous acquitter au mieux de cette mission.

Cependant, à plusieurs reprises, les employés communaux ont été confrontés dans leur travail à des gênes occasionnées par l'empiètement, pour ne pas dire l'envahissement parfois, du domaine public par des branches, haies, broussailles... venant de propriétés privées voisines.

Dans certains cas, cette situation peut même s'avérer dangereuse car, par exemple, la visibilité des automobilistes peut être limitée. Il peut arriver aussi que des branchages dépassent sur la route au risque d'endommager des véhicules voire de blesser un cycliste ou un piéton.

En conséquence, nous attirons l'attention de chacun d'entre vous sur la responsabilité qu'il a d'entretenir ses arbres et haies pour que ceux-ci ne dépassent pas sur le domaine public. A défaut, nous serons dans l'obligation de mettre en demeure les propriétaires de réaliser les travaux ou, si nécessaire, de les faire réaliser par une entreprise privée, le tout bien sûr à la charge du propriétaire. Ces mesures sont aussi valables pour les propriétés actuellement inoccupées dont vous pourriez avoir la charge ou la responsabilité.



MAISON DES ASSOCIATIONS

Cette salle, d'une capacité d'accueil **maximum de 80 personnes**, est à votre disposition pour vos banquets, repas de famille, vins d'honneur, réunions...



Par délibération du Conseil Municipal du 5 Novembre 2010, les tarifs, depuis le 1^{er} janvier 2011, sont les suivants :

Pour les habitants de la Commune :	Pour les réservations hors commune :
➤ 60 € pour une demi-journée	➤ 80 € pour une demi-journée
➤ 120 € pour une journée	➤ 200 € pour une journée
➤ 200 € pour deux journées	➤ 300 € pour deux journées

Chauffage :

- Une demi-journée..... 15 €
- Une journée..... 30 €
- Deux journées 60 €

**Pour les locations du
15 septembre au 30 avril**

Un chèque de caution de 200 € est demandé pour chaque location.

Cette salle est mise à disposition gratuitement pour les associations dionysiennes, sous réserve que la convention de mise à disposition ait été signée préalablement.



La salle étant située dans le centre Bourg à proximité d'habitations, la sonorisation intérieure et les activités extérieures ne sont autorisées que jusqu'à 22 heures, quelles que soient les circonstances.

Pour vos réservations, contactez Martine CIRET au 02 54 46 82 39



PRESENCE VERTE TOURAINE

Votre service de Téléassistance

Une simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet,
pour un secours immédiat **7j/7 - 24h/24**

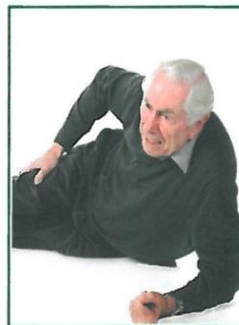
Sortie d'hôpital, Chute, malaise, angoisse... Présence Verte : une réponse adaptée à chaque situation.



Lucienne - 82 ans

« Rester chez moi le plus longtemps possible, c'est mon vœux le plus cher.

Je suis abonnée à Présence Verte, je suis rassurée et mes enfants aussi ... »



Jean - 75 ans

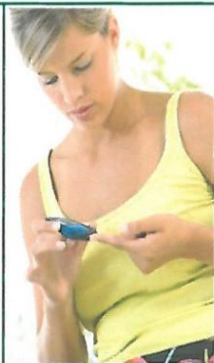
« Présence Verte, j'ai pas besoin de ça, c'est ce que je disais avant que mon col du fémur ne se brise.

C'est long plusieurs heures par terre quand on souffre »

Cécile - 28 ans

« Je suis diabétique, ma crainte c'est le malaise.

Présence Verte pour moi, c'est une garantie d'un secours rapide et efficace... »



Laurent - 37 ans

« Si je tombe de mon fauteuil, je ne peux malheureusement pas me relever, ni même atteindre le téléphone.

J'ai toujours mon médaillon Présence Verte sur moi ... »



Présence Verte Touraine travaille en partenariat avec de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels oeuvrant en faveur du maintien à domicile.

Aucun démarchage à domicile n'est effectué par nos services. Notre action s'inscrit dans le cadre d'une action sociale d'accompagnement à domicile.

Différentes aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général, les caisses de retraite, les communes... l'Association Présence Verte Touraine est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur). Les conseillers Présence Verte sont présents pour aider les abonnés au niveau des démarches à accomplir.

PRESENCE VERTE TOURAINE

Siège Social et agence de Loir-et-Cher

19 Avenue de Vendôme - 41000 BLOIS

☎ 02.54.44.87.26

Agence d'Indre-et-Loire

31 rue Michelet - 37000 TOURS

☎ 02.47.31.61.96

www.presenceverte.fr



QUOI
DE
NEUF ?

N°6

Accompagnez dès l'annonce de la maladie mais aussi après les traitements



QUEL PARCOURS ... !

ONCO 41

Réseau Territorial de Cancérologie

C'est :

☛ **Une Equipe de Coordination** qui est là pour accompagner les patients (Adultes, Enfants/Ados) atteints d'une pathologie cancéreuse ainsi que leur entourage. Un temps d'Ecoute, d'Informations, de soutien, et d'Orientation/Coordination vers les Acteurs/Professionnels en Santé en rapport aux besoins afin de répondre aux questions de chacun !

☛ **La Mise en place des Soins de Support** individuels et/ou sous forme d'ateliers avec les Acteurs/Professionnels en Santé de proximité : service social, CPAM, CAF, MSA, MDPH, Conseil Général, IDE, CIAS, diététiciennes, psychologues, kinésithérapeutes, pharmaciens, CARSAT, services de médecines préventives, Médecins de la douleur, Equipe de Soins Palliatifs, la Maïa, les Structures en Santé...

☛ C'est aussi un accompagnement sur la

► **REINSERTION SOCIALE...**

► **REINSERTION PROFESSIONNELLE,
SCOLARITE...**

☛ C'est également un accompagnement de PROXIMITE pour les familles dont un Enfant/Ado est malade, traité dans ou hors Loir et Cher. Répondre aux besoins de l'enfant/Ado et de la famille en complémentarité des Structures Référentes au domicile, un complément d'informations, une mise en place pour un suivi diététique, psychologique, socio esthétique, des ateliers...

ONCO 41 RESEAU DE PROXIMITE

☛ **une Permanence 1 fois par mois à
VENDOME**

☛ **Des ateliers**

A BLOIS VENDOME ROMORANTIN
(Accès gratuit mais inscription obligatoire
auprès de l'Equipe ONCO 41)

Un temps de parole dans un endroit insolite sans blouse, des ateliers socio esthétiques, une activité physique adaptée, un atelier pour de l'initiation à la sophrologie, un atelier de réflexologie plantaire, un atelier « Cuisine et Saveurs », un atelier Socio Esthétique et Institut Capillaire ...

☛ **Des ateliers ponctuels** : Atelier pour les enfants dont un des proches est malade, atelier insolite afin de sortir du contexte des soins, un Temps de Rencontre pour l'entourage...

☛ **Permanences/RV individuel** avec des Professionnels afin de répondre à vos questions dès l'annonce de la maladie mais aussi après

et de nouveaux projets pour 2014 !

N'hésitez pas à nous contacter au

02.54.56.21.85

ou à harmonisation@onco41.org



Des groupes de travail sont réalisés avec nos partenaires, nos adhérents afin de se poser ensemble avec les Professionnels en Santé pour gérer les problématiques de prise en charge sur les inégalités, la reprise du W, l'accompagnement. Des rencontres entre Professionnels en Santé sont également réalisés...

Date de parution Décembre 2013





Coordonnées de la Mairie

19, rue de la Loire
41000 SAINT-DENIS-SUR-
LOIRE
☎ 02 54 78 68 66
Fax 02 54 74 40 12

Horaires d'ouverture du Secrétariat de MAIRIE

- **Lundi** de 16h30 à 18h30
- **Mercredi** de 16h30 à 19h00
- **Jeudi** de 09h00 à 12h00
- **Vendredi** de 16h30 à 18h30
- **Samedi *** de 09h00 à 11h30

* Un samedi matin sur deux : ceux des semaines impaires

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

SECURITE :

Gendarmerie de MER ☎ 02 54 81 41 20

SANTE :

- Centre Hospitalier de Blois..... ☎ 02 54 55 66 33
- C.S.A.P.A. Centre Soins, Accompagnement et Prévention en Addictologie..... ☎ 02 54 56 15 16
- Drogues Info Service..... ☎ 0 800 23 13 13
- Écoute Cannabis..... ☎ 0 811 91 20 20
- Écoute Alcool..... ☎ 0 811 91 30 30

ADMINISTRATIF :

- Agglopolys ☎ 02 54 90 35 35
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ☎ 02 54 57 41 20
- Conseil Général de Loir-et-Cher ☎ 02 54 58 41 41
- Centre des Impôts de BLOIS ☎ 0 820 32 42 52

SOCIAL :

- Allô Enfance Maltraitée..... ☎ 119
- Violences Conjugales ☎ 3919
- Allô Maltraitance Personnes Âgées et Handicapées..... ☎ 0 892 680 118

DROITS :

- Maison de la Justice et du Droit de BLOIS ☎ 02 54 45 16 16
- Conciliateur de Justice - Tribunal d'instance de BLOIS ☎ 02 54 56 26 62

DEPANNAGE (24h/24h et 7j/7j) :

- Service des eaux et d'assainissement – SAUR..... ☎ 02 45 77 00 09
- EDF dépannage ☎ 09 726 750 41
- Urgence Sécurité Gaz..... ☎ 0 800 47 33 33

GARAGE TD Auto Thierry DECOUARD

127, route Nationale
41000 St Denis sur Loire
02 54 33 91 12 - 06 37 93 69 44
td-auto@orange.fr



LE SERVICE EST NOTRE MÉTIER
Depuis le 1er Janvier 2013, Thierry DECOUARD et toute son équipe sont à votre disposition.




- Achat de véhicules toutes marques
- Vente de véhicules toutes marques
- Reprise de votre ancien véhicule
- Recherche d'un véhicule d'occasion pour votre compte

Du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



- Entretien de véhicules toutes marques
- Réparation mécanique toutes marques
- Montage de pneus achetés sur internet
- Prêt de véhicule de courtoisie

*Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
le Samedi de 9h00 à 12h00.*

- Agrément pour la réalisation de la carte grise de votre véhicule acheté ou non chez nous.



Impression / Création AROBASE Blois - 02 54 78 38 38 Ne pas jeter sur la voie publique.

MENUISERIE DU BATIMENT

Ets Parent

Bois - PVC - Alu
Neuf et Rénovation
Escaliers - Meubles
Agencement de cuisines
Salle de bains



20 rue Creuse - 41190 Orchaise
Tél. 02 54 70 04 48 - fax 02 54 70 12 25



www.boulangerielafavorite.fr

02 54 70 19 05

41500 Ménars



Groupama

Toujours là pour moi.



FLORILYS

17 RN152 L'Hermitage La Chaussée St Victor 41260 Tél: 02 54 74 17 14

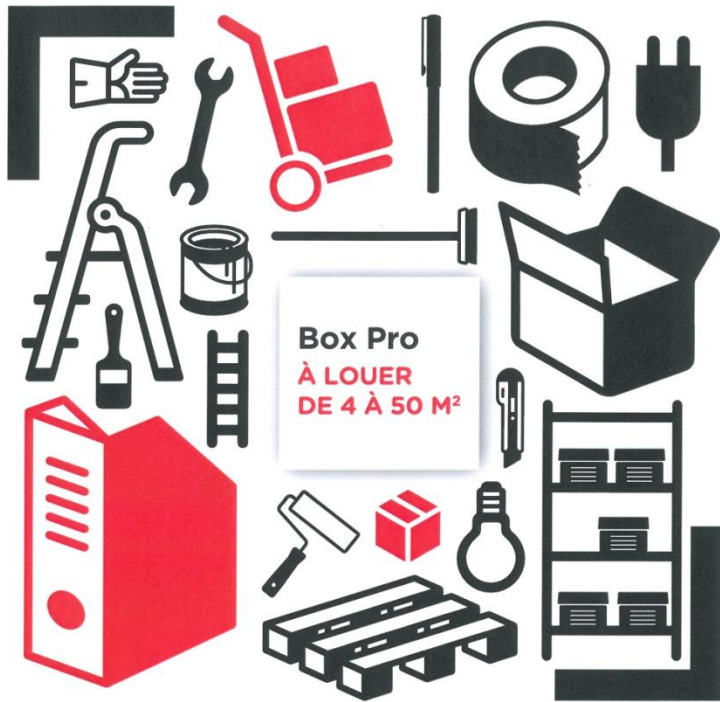
Compositions Florales Originales, Classiques et Exotiques,
Cours d'art floral : Réalisez vous-même vos compositions.
Membre agréé Interflora
Livraison à domicile, - Paiement CB à distance.



Travaux publics et particuliers

Pour piloter vos projets d'aménagements urbains, simples ou complexes, les hommes et les femmes de Colas Blois se tiennent à votre disposition.

Colas Blois
3 rue René Descartes - 41260 La Chaussée St Victor
Tél : 02 54 74 05 33 - contact.blois@colas-co.com



**Box Pro
À LOUER
DE 4 À 50 M²**

Avec HOMEBOX,
comptez sur nos services
pour ranger comme un pro.

- Un service certifié ISO 9001 avec prise en charge des réceptions et expéditions
- Accès au Box 24h/24, traçabilité des accès
- Une sécurité optimale : télésurveillance, alarme, détection incendie

3249
une offre locale
homebox.fr
UNE FILIALE DU GROUPE G

Louer pour mieux ranger



Chef à domicile
Cours de cuisine chez vous
Pâtisseries occasions spéciales

Le P plaisir des papilles



La cuisine d'Inès PEREIRA
Chef cuisinier / Chef pâtissier

Initiez, perfectionnez vous
Recevez / étonnez !
Gagnez du temps

41000 BLOIS
Tel : 06 50 04 52 21
leplaisirdespapilles@voila.fr



Atelier de Façonnage

Travaux de post impression
Coupe, pliage de flyers et dépliants
Encartage de brochure

Tél. +33 (0)2 34 89 08 34
Mob. +33 (0)6 26 66 70 66
Fax. +33 (0)2 34 89 08 34
malherbe_agb@yahoo.fr

Siège Social : 46 Rue de villoiseau 41000 Blois

RN 152

41000 Saint-Denis-sur-Loire France

**Carrosserie
Label Auto**



RN 152 ZA 41000 St Denis sur Loire

02 54 74 49 54



EcoBois & Terreaux du Blaisois

Le service, Notre force

GRANULES DE BOIS
BUCHES DE BOIS DENSIFIÉ
BOIS DE CHAUFFAGE
TERREAUX - TERRE DE BRUYÈRE
ÉCORCES - POUZZOLANE
www.ecoboisdublaisois.com
ecoterre41@gmail.com



Rue des Boulonniers - 41000 ST-DENIS-SUR-LOIRE

02 54 20 41 40

06 87 60 30 49